

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 264

9 février 2011

SOMMAIRE

Altora CAM Holding S.à r.l.	12672	PM Création S.à r.l.	12667
Atout Immo S.A.	12666	Pneu Investments S.A.	12667
Bellux 2004 S.à r.l.	12667	Proditech S.A.	12668
Brin d’Idée S.à r.l.	12650	Promovis S.A.	12668
Colibri Holdings S.A.	12643	Protex Finance S.A.	12668
EHHS S.à r.l.	12651	Radical Sportscars Holding S.A.	12651
Era Properties S.A.	12647	Radical Sportscars Luxembourg S.A.	12647
Fiduciaire Birchall & Rosa, S.à r.l.	12650	Railfin S.A.	12645
Framalu S.A.	12644	RC Holding S. à r.l.	12670
Futura 2000 S.A.	12650	RCP 8 (Lux) S.à r.l.	12649
GENUS Company Limited	12650	RCP 9 (Lux) S.à r.l.	12649
Give Children a Future	12666	Real Estate Invest Management S.A.	12667
Happy Quick S.A.	12671	Real Estate Invest Management S.A.	12669
Huge ADS S.A.	12646	Real Estate Invest Management S.A.	12668
IMF Alliance Corporation Sàrl	12643	Real Estate Invest Management S.A.	12669
Immobilière du GRÄFGEN S.A.	12644	Redoma S.à r.l.	12670
I.R.E. (International Real Estates), S.à r.l.	12646	Regolo Finance S.A.	12645
ITS, International Trading und Services, S.à r.l.	12647	Roadster One S.à r.l.	12670
Lux Sphere Invest S.à r.l.	12672	Roadster Two S.à r.l.	12670
Massena Capital Partners Luxembourg ..	12648	Salon CLAUDE S.à r.l.	12670
Morelli P. S.à r.l.	12647	Salon CLAUDE S.à r.l.	12671
Nerea	12650	Silem Invest S.A.	12648
Ntree-Lux S.A.	12651	Société à responsabilité limitée LUX ACI	12671
Opus GP Sàrl	12645	Société Montagne aux Ours S.à r.l.	12669
Opus LP Holdings Sàrl	12645	Sofidec S.à r.l.	12646
Park Capital Mezzarive S. à r.l.	12666	Spirit of Paintings S.A.	12672
Park Capital Mezzarive S. à r.l.	12667	Station Immobilière S.A.	12671
PARRICUS PARKSYSTEME Aktiengesell- schaft	12649	Sunny Hills S.à r.l.	12671
PARRICUS PARKSYSTEME Aktiengesell- schaft	12649	Techniques du Bâtiment, S.à r.l.	12648
PARRICUS PARKSYSTEME Aktiengesell- schaft	12649	Tevege Holding S.A.	12672
Perseus Holdings S.A.	12626	Thalia Fund Management Company (Lux) S.A.	12669
		UBS (Lux) Exposure Sicav	12644
		W2007/W2008 Ourse Holding B S.à r.l. ..	12668

Perseus Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 157.465.

—
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the fourteenth day of December.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) Alcentra Global Special Situations Luxembourg S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under registration number B 141163,

duly represented by Mr. Richard Ledain Santiago, LL.M., having his professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 13 December 2010 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

2) GL Luxembourg Europe S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under registration number B 114977,

duly represented by Mr. Richard Ledain Santiago, previously named, by virtue of a proxy given on 14 December 2010 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

3) ING Bank N.V., a company incorporated and existing under the laws of The Netherlands, having its registered office at Bijlmerplein 888, 1102 MG, Amsterdam, The Netherlands, registered with the Chamber of Commerce of Amsterdam under registration number 33031431,

duly represented by Mr. Richard Ledain Santiago, previously named, by virtue of a proxy given on 13 December 2010 in Amsterdam, The Netherlands;

4) Shiofra 1 S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under registration number B 133257,

duly represented by Mr. Richard Ledain Santiago, previously named, by virtue of a proxy given on 13 December 2010 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

5) Shiofra 2 S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under registration number B 143759,

duly represented by Mr. Richard Ledain Santiago, previously named, by virtue of a proxy given on 13 December 2010 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

6) Tennenbaum Opportunities Partners V, LP, a limited partnership incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, which registered office is at The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States of America, duly registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 4228491;

duly represented by Mr. Richard Ledain Santiago, previously named, by virtue of a proxy given on 10 December 2010 in Santa Monica, United States of America.

The proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing parties have requested the notary to document the deed of incorporation of a société anonyme, which they wish to incorporate according to the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, and the articles of association of which shall be as follows:

A. Name - Duration - Purpose - Registered office

Art. 1. Name. There hereby exists among the current owners of the shares and/or anyone who may be a shareholder in the future, a company in the form of a société anonyme under the name of "Perseus Holdings S.A." (the "Company").

Art. 2. Duration. The Company is incorporated for an unlimited duration. It may be dissolved at any time and without cause by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 3. Purpose.

3.1 The Company's purpose is the creation, holding, development and realisation of a portfolio, consisting of interests and rights of any kind and of any other form of investment in entities in the Grand Duchy of Luxembourg and in foreign entities, whether such entities exist or are to be created, especially by way of subscription, acquisition by purchase, sale

or exchange of securities or rights of any kind whatsoever, such as equity instruments, debt instruments, patents and licenses, as well as the administration and control of such portfolio.

3.2 The Company may further:

- grant any form of security for the performance of any obligations of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company, or of any director or any other officer or agent of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company; and

- lend funds or otherwise assist any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company.

3.3 The Company may carry out all transactions, which directly or indirectly serve its purpose. Within such purpose, the Company may in particular:

- raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any securities or debt instruments, including bonds, by accepting any other form of investment or by granting any rights of whatever nature;

- participate in the incorporation, development and/or control of any entity in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad; and

- act as a partner/shareholder with unlimited or limited liability for the debts and obligations of any Luxembourg or foreign entities.

Art. 4. Registered office.

4.1 The Company's registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the Company's registered office may be transferred by a resolution of the board of directors.

4.3 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.4 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of directors.

B. Share capital - Shares - Register of shares - Ownership and Transfer of shares

Art. 5. Share capital.

5.1 The Company's issued share capital is set at thirty one thousand two hundred euros (EUR 31,200.-), consisting of three hundred and twelve thousand (312,000) shares having a par value of ten cents (EUR 0.10) each.

5.2 Under the terms and conditions provided by law, the Company's issued share capital may be increased by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.3 Any new shares to be paid for in cash will be offered by preference to the existing shareholder(s). In case of plurality of shareholders, such shares will be offered to the shareholders in proportion to the number of shares held by them in the Company's share capital. The board of directors shall determine the period of time during which such preferential subscription right may be exercised. This period may not be less than thirty (30) days from the date of dispatch of a registered letter sent to the shareholder(s), announcing the opening of the subscription. However, subject to the terms and conditions provided by law, the general meeting of shareholders, called (i) either to resolve upon an increase of the Company's issued share capital (ii) or upon the authorisation to be granted to the board of directors to increase the Company's issued share capital, may limit or suppress the preferential subscription right of the existing shareholder(s) or authorise the board of directors to do so. Such resolution shall be adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.4 Under the terms and conditions provided by law, the Company's issued share capital may be reduced by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 6. Shares.

6.1 The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same par value.

6.2 The Company may have one or several shareholders.

6.3 A shareholder's right in the Company's assets and profits shall be proportional to the number of shares held by him/her/it in the Company's share capital.

6.4 The death, legal incapacity, dissolution, bankruptcy or any other similar event regarding the sole shareholder, as the case may be, or any other shareholder shall not cause the Company's dissolution.

6.5 The Company may, to the extent and under the terms and conditions provided by law, repurchase or redeem its own shares.

6.6 The Company's shares are in registered form and may not be converted into shares in bearer form.

6.7 Fractional shares shall have the same rights on a fractional basis as whole shares, provided that shares shall only be able to vote if the number of fractional shares may be aggregated into one or more whole shares. If there are fractions that do not aggregate into a whole share, such fractions shall not be able to vote.

Art. 7. Register of shares.

7.1 A register of shares will be kept at the Company's registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register of shares will in particular contain the name of each shareholder, his/her/its residence or registered or principal office, the number of shares held by such shareholder, the indication of the payments made on the shares, any transfer of shares and the dates thereof pursuant to article 8.4 of these articles of association as well as any security rights granted on shares.

7.2 Each shareholder will notify the Company by registered letter his/her/its address and any change thereof. The Company may rely on the last address of a shareholder received by it.

Art. 8. Ownership and Transfer of shares.

8.1 Proof of ownership of shares may be established through the recording of a shareholder in the register of shares. Certificates of these recordings will be issued and signed by the chairman of the board of directors, by any two of its members or by the sole director, as the case may be, upon request and at the expense of the relevant shareholder.

8.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they must designate a single person to be considered as the sole owner of such share in relation to the Company. The Company is entitled to suspend the exercise of all rights attached to a share held by several owners until one owner has been designated.

8.3 The shares are freely transferable, subject to the terms and conditions of the law.

8.4 Any transfer of shares will become effective towards the Company and third parties either through the recording of a declaration of transfer into the register of shares, signed and dated by the transferor and the transferee or their representatives, or upon notification of the transfer to or upon the acceptance of the transfer by the Company, pursuant to which any director may record such transfer in the register of shares.

8.5 The Company, through any of its directors, may also accept and enter into the register of shares any transfer referred to in any correspondence or in any other document which establishes the transferor's and the transferee's consent.

C. General meeting of shareholders

Art. 9. Powers of the general meeting of shareholders.

9.1 The shareholders exercise their collective rights in the general meeting of shareholders, which constitutes one of the Company's corporate bodies.

9.2 If the Company has only one shareholder, such shareholder shall exercise the powers of the general meeting of shareholders. In such case and to the extent applicable and where the term "sole shareholder" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "general meeting of shareholders" used in these articles of association is to be construed as a reference to the "sole shareholder".

9.3 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association.

Art. 10. Convening general meetings of shareholders.

10.1 The general meeting of shareholders of the Company may at any time be convened by the board of directors or by the statutory auditor(s), if any, as the case may be, to be held at such place and on such date as specified in the notice of such meeting.

10.2 The general meeting of shareholders must be convened by the board of directors or by the statutory auditor(s), if any, as the case may be, upon request in writing indicating the agenda, addressed to the board of directors or to the statutory auditor(s) by one or several shareholders representing in the aggregate at least ten per cent (10%) of the Company's issued share capital. In this case, the general meeting of shareholders must be convened by the board of directors or by the statutory auditor(s) in order to be held within a period of one (1) month from receipt of such request at such place and on such date as specified in the convening notice of the meeting.

10.3 An annual general meeting of shareholders must be held in the municipality where the Company's registered office is located or at such other place as may be specified in the notice of such meeting, on the first Tuesday of the month of June at 10:00 a.m. central European time. If such day is a legal holiday, the annual general meeting of shareholders must be held on the next following business day. The board of directors or the statutory auditor(s), as the case may be, must convene the annual general meeting of shareholders within a period of six (6) months from closing the Company's accounts.

10.4 The convening notice for any general meeting of shareholders must contain the agenda of the meeting, the place, date and time of the meeting, and such notice is to be sent to each shareholder by registered letter at least eight (8) days prior to the date scheduled for the meeting.

10.5 One or several shareholders, representing in the aggregate at least ten per cent (10%) of the Company's issued share capital, may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of shareholders. Such request must be sent to the Company's registered office by registered letter at least five (5) days prior to the date scheduled for the meeting.

10.6 If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the general meeting of shareholders may be held without prior notice.

Art. 11. Conduct of general meetings of shareholders.

11.1 A board of the meeting shall be formed at any general meeting of shareholders, composed of a chairman, a secretary and a scrutineer, each of whom shall be appointed by the general meeting of shareholders and who need neither be shareholders, nor members of the board of directors. The board of the meeting shall especially ensure that the meeting is held in accordance with applicable rules and, in particular, in compliance with the rules in relation to convening, majority requirements, vote tallying and representation of shareholders.

11.2 An attendance list must be kept at any general meeting of shareholders.

11.3 Quorum

No quorum shall be required for the general meeting of shareholders to validly act and deliberate, unless otherwise required by law or by these articles of association.

11.4 Vote

11.4.1 Each share entitles to one (1) vote, subject to the provisions of the law.

11.4.2 Unless otherwise required by law or by these articles of association, resolutions at a general meeting of shareholders duly convened will be adopted at a simple majority of the votes validly cast, regardless of the portion of capital represented. Abstention and nil votes will not be taken into account.

11.5 A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing another person, shareholder or not, as his/her/its proxy in writing by a signed document transmitted by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such appointment being sufficient proof thereof. One person may represent several or even all shareholders.

11.6 Any shareholder who participates in a general meeting of shareholders by conference-call, video-conference or by any other means of communication which allow such shareholder's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority.

11.7 Each shareholder may vote at a general meeting of shareholders through a signed voting form sent by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposals submitted to the resolution of the meeting as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour of or against the proposed resolution or to abstain from voting thereon by marking the appropriate box with a cross. The Company will only take into account voting forms received prior to the general meeting of shareholders which they relate to.

11.8 The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by the shareholders for them to take part in any general meeting of shareholders.

Art. 12. Amendment of the articles of association. Subject to the terms and conditions provided by law, these articles of association may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted with a majority of two-thirds of the votes validly cast at a meeting where at least half of the Company's issued share capital is present or represented on first call. On second call, the resolution will be passed with a majority of two-thirds of the votes validly cast at the meeting, regardless of the portion of capital present or represented at the meeting. Abstention and nil votes will not be taken into account.

Art. 13. Adjourning general meetings of shareholders. Subject to the terms and conditions of the law, the board of directors may adjourn any general meeting of shareholders already commenced, including any general meeting convened in order to resolve on an amendment of the articles of association, to four (4) weeks. The board of directors must adjourn any general meeting of shareholders already commenced if so required by one or several shareholders representing in the aggregate at least twenty per cent (20%) of the Company's issued share capital. By such an adjournment of a general meeting of shareholders already commenced, any resolution already adopted in such meeting will be cancelled.

Art. 14. Minutes of general meetings of shareholders.

14.1 The board of any general meeting of shareholders shall draw minutes of the meeting which shall be signed by the members of the board of the meeting as well as by any shareholder who requests to do so.

14.2 The sole shareholder, as the case may be, shall also draw and sign minutes of his/her/its resolutions.

14.3 Any copy and excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party, shall be certified conforming to the original by the notary having had custody of the original deed, in case the

meeting has been recorded in a notarial deed, or shall be signed by the chairman of the board of directors, by any two of its members or by the sole director, as the case may be.

D. Management

Art. 15. Powers of the board of directors.

15.1 The Company shall be managed by a board of directors, who need not be shareholders of the Company.

15.2 If it is noted at a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder, the Company may be managed by a sole director until the general meeting of shareholders following the Company's awareness that several shareholders exist. In such case and to the extent applicable and where the term "sole director" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "board of directors" used in these articles of association is to be construed as a reference to the "sole director".

15.3 The board of directors is vested with the broadest powers to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate object, with the exception of the actions reserved by law or by these articles of association to the general meeting of shareholders.

15.4 In accordance with article 60 of the law governing commercial companies dated 10 August 1915, as amended (the "Law"), the Company's daily management and the Company's representation in connection with such daily management may be delegated to one or several members of the board of directors or to any other person, shareholder or not, acting alone or jointly. Their appointment, revocation and powers shall be determined by a resolution of the board of directors.

15.5 The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument to any person acting alone or jointly with others as agent of the Company.

Art. 16. Composition of the board of directors.

16.1 The board of directors is composed of at least five (5) members, without prejudice to article 15.2 of these articles of association.

16.2 The board of directors must choose from among its members a chairman of the board of directors. It may also choose a secretary, who needs neither be a shareholder, nor a member of the board of directors.

Art. 17. Election and Removal of directors and Term of the office.

17.1 Directors shall be elected by the general meeting of shareholders, which shall determine their remuneration and term of the office.

17.2 If a legal entity is elected director of the Company, such legal entity must designate an individual as permanent representative who shall execute this role in the name and for the account of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints a successor at the same time. An individual may only be a permanent representative of one (1) director and may not be a director at the same time.

17.3 Any director may be removed at any time, without notice and without cause by the general meeting of shareholders.

17.4 The term of the office of a director may not exceed six (6) years and any director shall hold office until its/his/her successor is elected. Any director may also be re-elected for successive terms.

Art. 18. Vacancy in the office of a director.

18.1 If a vacancy in the office of a member of the board of directors because of death, legal incapacity, bankruptcy, retirement or otherwise occurs, such vacancy may be filled, on a temporary basis, by the remaining board members until the next general meeting of shareholders, which shall resolve on a permanent appointment, as deemed suitable.

18.2 If, in case of plurality of shareholders, the total number of members of the board of directors falls below three (3) or below such higher minimum set by these articles of association, as the case may be, such vacancy must be filled without undue delay either by the general meeting of shareholders or, on a temporary basis, by the remaining board members until the next general meeting of shareholders, which shall resolve on the permanent appointment.

18.3 In case the vacancy occurs in the office of the Company's sole director, such vacancy must be filled without undue delay by the general meeting of shareholders.

Art. 19. Convening meetings of the board of directors.

19.1 The board of directors shall meet upon call by the chairman or by any two (2) of its members at the place indicated in the notice of the meeting as described in the next paragraph.

19.2 Written notice of any meeting of the board of directors must be given to the directors twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting by mail, facsimile, electronic mail or any other means of communication, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be indicated in the notice. Such convening notice is not necessary in case of assent of each director in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. Also, a convening notice is not required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors. No convening notice shall furthermore be required in case all members of

the board of directors are present or represented at a meeting of the board of directors or in the case of resolutions in writing pursuant to these articles of association.

Art. 20. Conduct of meetings of the board of directors.

20.1 The chairman of the board of directors shall preside at all meeting of the board of directors. In his/her/its absence, the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore.

20.2 Quorum

The board of directors can act and deliberate validly only if at least half of its members, including one (1) class A director and one (1) class B director are present or represented at a meeting of the board of directors.

20.3 Vote

Resolutions are adopted with the approval of a majority of the members present or represented at a meeting of the board of directors, including at least one (1) class A director and one (1) class B director. The chairman shall not have a casting vote.

20.4 Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing any other director as his/her/its proxy in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. Any director may represent one or several of his/her/its colleagues.

20.5 Any director who participates in a meeting of the board of directors by conference-call, video-conference or by any other means of communication which allow such director's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority. A meeting of the board of directors held through such means of communication is deemed to be held at the Company's registered office.

20.6 The board of directors may unanimously pass resolutions in writing which shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of directors duly convened and held. Such resolutions in writing are passed when dated and signed by all directors on a single document or on multiple counterparts, a copy of a signature sent by mail, facsimile, e-mail or any other means of communication being sufficient proof thereof. The single document showing all the signatures or the entirety of signed counterparts, as the case may be, will form the instrument giving evidence of the passing of the resolutions, and the date of such resolutions shall be the date of the last signature. 20.7 Save as otherwise provided by law, any director who has, directly or indirectly, a proprietary interest in a transaction submitted to the approval of the board of directors which conflicts with the Company's interest, must inform the board of directors of such conflict of interest and must have his/her/its declaration recorded in the minutes of the board meeting. The relevant director may not take part in the discussions on and may not vote on the relevant transaction. Any such conflict of interest must be reported to the next general meeting of shareholders prior to taking any resolution on any other item. Where the Company has a sole director and the sole director has, directly or indirectly, a proprietary interest in a transaction entered into between the sole director and the Company, which conflicts with the Company's interest, such conflicting interest must be disclosed in the minutes recording the relevant transaction.

Art. 21. Minutes of meetings of the board of directors.

21.1 The secretary or, if no secretary has been appointed, the chairman shall draw minutes of any meeting of the board of directors, which shall be signed by the chairman and by the secretary, as the case may be.

21.2 The sole director, as the case may be, shall also draw and sign minutes of his/her/its resolutions.

21.3 Any copy and any excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party shall be signed by the chairman of the board of directors, by any two of its members or by the sole director, as the case may be.

Art. 22. Dealings with third parties. The Company will be bound towards third parties in all circumstances by either (i) the joint signatures of one (1) class A director and one (1) class B director, or (ii) by the signature of the sole director, or

(iii) by the joint signatures, or by the sole signature of any person(s) to whom such signatory power has been delegated by one (1) class A director and one (1) class B director, or by the sole director. Within the limits of the daily management, the Company will be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom such power in relation to the daily management of the Company has been delegated acting alone or jointly in accordance with the rules of such delegation.

E. Supervision

Art. 23. Statutory auditor(s) - Independent auditor(s).

23.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not.

23.2 The general meeting of shareholders shall determine the number of statutory auditors, shall appoint them and shall fix their remuneration and term of the office, which may not exceed six (6) years. A former or current statutory auditor may be reappointed by the general meeting of shareholders.

23.3 Any statutory auditor may be removed at any time, without notice and without cause by the general meeting of shareholders.

23.4 In case of a reduction of the number of statutory auditors by death or in another manner by more than a half, the board of directors must convene the general meeting of shareholders without undue delay in order to fill the vacancy/vacancies.

23.5 The statutory auditors have an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

23.6 The statutory auditors may be assisted by an expert in order to verify the Company's books and accounts. Such expert must be approved by the Company.

23.7 In case of plurality of statutory auditors, they will form a board of statutory auditors which must choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who needs neither be a shareholder, nor a statutory auditor. Regarding the convening and conduct of meetings of the board of statutory auditors the rules provided in these articles of association relating to the convening and conduct of meetings of the board of directors shall apply.

23.8 If the Company exceeds two (2) of the three (3) criteria provided for in the first paragraph of article 35 of the law of 19 December 2002 regarding the Trade and Companies Register and the accounting and annual accounts of undertakings for the period of time as provided in article 36 of the same law, the statutory auditors will be replaced by one or several independent auditors, chosen among the members of the Institut des réviseurs d'entreprises, to be appointed by the general meeting of shareholders, which determines the term of his/her/their office.

F. Financial year - Profits - Interim dividends

Art. 24 - Financial year. The Company's financial year shall begin on first January of each year and shall terminate on thirty-first December of the same year.

Art. 25. Profits.

25.1 From the Company's annual net profits five per cent (5%) at least shall be allocated to the Company's legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of the Company's reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's issued share capital.

25.2 Sums contributed to the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve, if the contributing shareholder agrees with such allocation.

25.3 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the issued share capital.

25.4 Under the terms and conditions provided by law and upon recommendation of the board of directors, the general meeting of shareholders will determine how the remainder of the Company's annual net profits will be used in accordance with the law and these articles of association.

Art. 26. Interim dividends - Share premium.

26.1 Under the terms and conditions provided by law, the board of directors may proceed to the payment of interim dividends.

26.2 The share premium, if any, may be freely distributed to the shareholder(s) by a resolution of the shareholder(s) or of the director(s), subject to any legal provisions regarding the inalienability of the share capital and of the legal reserve.

G. Liquidation

Art. 27. Liquidation. In the event of the Company's dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, individuals or legal entities, appointed by the general meeting of shareholders resolving on the Company's dissolution which shall determine the liquidators'/liquidator's powers and remuneration.

H. Governing law

Art. 28. Governing law. These articles of association shall be construed and interpreted under and shall be governed by Luxembourg law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law.

Transitional provisions

1) The Company's first financial year shall begin on the date of the Company's incorporation and shall end on 31 December 2011.

2) The first annual general meeting of shareholders shall be held in 2012.

3) Interim dividends may also be made during the Company's first financial year.

Subscription and Payment

The subscribers have subscribed the shares to be issued as follows:

1) Alcentra Global Special Situations Luxembourg S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under registration number B 141163,

aforementioned, paid two thousand six hundred euros (EUR 2,600) in order to subscribe for to twenty six thousand (26,000) shares of the Company;

2) GL Luxembourg Europe S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under registration number B 114977, aforementioned,

paid five thousand two hundred euros (EUR 5,200) in order to subscribe for to fifty two thousand (52,000) shares of the Company;

3) ING Bank N.V., a company incorporated and existing under the laws of The Netherlands, having its registered office at Bijlmerplein 888, 1102 MG, Amsterdam, The Netherlands, registered with the Chamber of Commerce of Amsterdam under registration number 33031431, aforementioned,

paid seven thousand eight hundred euros (EUR 7,800) in order to subscribe for to seventy-eight thousand (78,000) shares of the Company; and

4) Shiofra 1 S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under registration number B 133257, aforementioned,

paid seven thousand five hundred and three euros and forty cents (EUR 7,503.40) in order to subscribe for to seventy-five thousand thirty-four (75,034) shares of the Company;

5) Shiofra 2 S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under registration number B 143759, aforementioned,

paid two hundred and ninety six euros and sixty cents (EUR 296.60) in order to subscribe for to two thousand nine hundred and sixty-six (2,966) shares of the Company; and

6) Tennenbaum Opportunities Partners V, LP, a limited partnership incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, which registered office is at The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States of America, duly registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 4228491, aforementioned,

paid seven thousand eight hundred euros (EUR 7,800) in order to subscribe for to seventy-eight thousand (78,000) shares of the Company.

Total: thirty one thousand two hundred euros (EUR 31,200) which have been paid in for the issuance of three hundred and twelve thousand (312,000) shares of the Company.

All the shares have been entirely paid-up in cash, so that the amount of thirty one thousand two hundred euros (EUR 31,200) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions provided for in article 26 of the Law, and expressly states that they have all been complied with.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated to be one thousand five hundred euro.

General meeting of shareholders

The incorporating shareholders, representing the Company's entire issued share capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to a general meeting of shareholders. Having first verified that it was regularly constituted, the general meeting of shareholders has passed the following resolutions by unanimous vote.

1. The number of members of the board of directors is fixed at five (5) and the number of independent auditors at one (1).

2. The following persons are appointed as members of the board of directors of the Company:

a) Mr. Wolf Reginald Guido Waschkuhn, a German citizen, born on 22 June 1963 in Witten, Germany, with professional address at Berkeley Square House, Berkeley Square, London W1J 6BD, United Kingdom, as class A director of the Company;

b) EBLO gcv, a company incorporated and existing under the laws of Belgium, having its registered office at Goudvinklaan 9, B 2243 Puile Zandhoven, Belgium, and registered with the Rechtbank van Koophandel of Antwerp, Belgium, under registration number BE 0825.256.994, as class A director of the Company, duly represented by Mr. Etienne Blomme, a Belgian citizen, born on 18 April 1950 in Kortrijk, Belgium, with professional address at Goudvinklaan 9, B 2243 Pulle-Zandhoven, Belgium, which shall act as the permanent representative of EBLO gcv;

c) Mr. Mark Adrian Nelson-Smith, a citizen of Switzerland, born on 22 March 1966 in Geneva, Switzerland, with personal address at 114 Princedale Road, London W11 4NH, United Kingdom, as class A director of the Company;

d) Mr. Yves Cheret, a Belgian citizen, born on 1st May 1966 in Eupen, Belgium, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class B director of the Company; and

e) Mr. Philippe Leclercq, a Belgian citizen, born on 18 May 1968 in Liège, Belgium, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class B director of the Company.

3. The following legal entity is appointed as independent auditor of the Company:

KPMG Audit S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, which registered office is at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under registration number B 0103590.

4. The term of the office of the members of the board of directors and of the independent auditor shall end on the date when the general meeting of shareholders/sole shareholder, as the case may be, shall resolve upon the approval of the Company's accounts of the financial year ending 31 December 2011 or at any time prior to such date as the general meeting of shareholders/sole shareholder, as the case may be, may determine.

5. The address of the Company's registered office is set at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that, on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing persons, the proxy-holder signed together with the notary, this original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille dix, le quatorze décembre.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire résidant à Sanem, Grand Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) Alcentra Global Special Situations Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante conformément aux lois du Grand Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141163,

dûment représentée par Monsieur Richard Ledain Santiago, LL.M., ayant son adresse professionnelle sise à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration qui lui a été conférée à l'effet des présentes le 13 décembre 2010, à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;

2) GL Luxembourg Europe S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante conformément aux lois du Grand Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114977,

dûment représentée par Monsieur Richard Ledain Santiago, prénommé, en vertu d'une procuration qui lui a été conférée à l'effet des présentes le 14 décembre 2010, à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;

3) ING Bank N.V., une société constituée et existante conformément aux lois des Pays-Bas, dont le siège social est sis Bijlmerplein 888, 1102 MG, Amsterdam, Pays-Bas, et immatriculée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 33031431,

dûment représentée par Monsieur Richard Ledain Santiago, prénommé, en vertu d'une procuration qui lui a été conférée à l'effet des présentes le 13 décembre 2010, à Amsterdam, Pays-Bas;

4) Shiofra 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante conformément aux lois du Grand Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133257,

dûment représentée par Monsieur Richard Ledain Santiago, prénommé, en vertu d'une procuration qui lui a été conférée à l'effet des présentes le 13 décembre 2010, à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;

5) Shiofra 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante conformément aux lois du Grand Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143759,

dûment représentée par Monsieur Richard Ledain Santiago, prénommé, en vertu d'une procuration qui lui a été conférée à l'effet des présentes le 13 décembre 2010, à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg; et

6) Tennenbaum Opportunities Partners V, LP, un limited partnership constitué et existant conformément aux lois de l'Etat du Delaware, dont le siège social est sis The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, dûment immatriculé auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro d'immatriculation 4228491,

dûment représenté par Monsieur Richard Ledain Santiago, prénommé, en vertu d'une procuration qui lui a été conférée à l'effet des présentes le 10 décembre 2010, à Santa Monica, Etats-Unis d'Amérique.

Les procurations, après avoir été signées ne varient par le mandataire et le notaire soussigné, demeureront annexées au présent acte à l'effet d'être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les comparants ont requis le notaire soussigné de dresser l'acte d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer et dont les statuts seront comme suit:

A. Dénomination sociale - Durée - Objet - Siège social

Art. 1^{er}. Dénomination sociale. Il existe entre les propriétaires actuels des actions et/ou toute personne qui sera un actionnaire dans le futur, une société dans la forme d'une société anonyme sous la dénomination «Perseus Holdings S.A.» (la «Société»).

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet la création, la détention, le développement et la réalisation d'un portfolio se composant de participations et de droits de toute nature, et de toute autre forme d'investissement dans des entités du Grand-duché de Luxembourg et dans des entités étrangères, que ces entités soient déjà existantes ou encore à créer, notamment par souscription, acquisition par achat, vente ou échange de titres ou de droits de quelque nature que ce soit, tels que des titres participatifs, des titres représentatifs d'une dette, des brevets et des licences, ainsi que la gestion et le contrôle de ce portfolio.

3.2 La Société pourra également:

- accorder toute forme de garantie pour l'exécution de toute obligation de la Société ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou de tout directeur ou autre titulaire ou agent de la Société, ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société; et

- accorder des prêts à toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou assister une telle entité de toute autre manière.

3.3 La société peut réaliser toutes les transactions qui serviront directement ou indirectement son objet. Dans le cadre de son objet la Société peut notamment:

- rassembler des fonds, notamment en faisant des emprunts auprès de qui que ce soit ou en émettant tous titres participatifs ou tous titres représentatifs d'une dette, incluant des obligations, en acceptant toute autre forme d'investissement ou en accordant tous droits de toute nature;

- participer à la constitution, au développement et/ou au contrôle de toute entité dans le Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger; et

- agir comme associé/actionnaire responsable indéfiniment ou de façon limitée pour les dettes et engagements de toute société du Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social pourra être transféré à l'intérieur de la même commune par décision du conseil d'administration.

4.3 Il pourra être transféré dans toute autre commune du Grand-duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.4 Il peut être créé, par une décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

B. Capital social - Actions - Registre des actions - Propriété et Transfert des actions

Art. 5. Capital social.

5.1 La Société a un capital social émis de trente et un mille deux cents euros (EUR 31.200), représenté par trois cent douze mille (312.000) actions ayant une valeur nominale de dix centimes d'euro (EUR 0.10) chacune.

5.2 Aux conditions et termes prévus par la loi, le capital social émis de la Société pourra être augmenté par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

5.3 Toutes nouvelles actions à payer en espèces seront offertes par préférence aux actionnaires/à l'actionnaire existant (s). Dans le cas où plusieurs actionnaires existent, ces actions seront offertes aux actionnaires en proportion du nombre d'actions détenues par eux dans le capital social de la Société. Le conseil d'administration devra déterminer le délai pendant

lequel ce droit de souscription préférentiel pourra être exercé. Ce délai ne pourra pas être inférieur à trente (30) jours à compter de la date de l'envoi d'une lettre recommandée aux actionnaires annonçant l'ouverture de la souscription. Toutefois, aux conditions requises par la loi, l'assemblée générale des actionnaires appelée à délibérer (i) soit sur une augmentation du capital social émis de la Société, (ii) soit sur l'autorisation à donner au conseil d'administration d'augmenter le capital social émis de la Société, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires/ de l'actionnaire existant(s) ou autoriser le conseil d'administration à le faire. Une telle décision devra être prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

5.4 Aux conditions et termes prévus par la loi, le capital social émis de la Société pourra être diminué par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires qui devra être prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 6. Actions.

6.1 Le capital social de la Société est divisé en actions ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaires.

6.3 Le droit d'un actionnaire dans les actifs et les bénéfices de la Société est proportionnel au nombre d'actions qu'il détient dans le capital social de la Société.

6.4 Le décès, l'incapacité, la dissolution, la faillite ou tout autre évènement similaire concernant tout actionnaire ou l'actionnaire unique, le cas échéant, n'entraînera pas la dissolution de la Société.

6.5 La Société pourra, aux conditions et termes prévus par la loi, racheter ou retirer ses propres actions.

6.6 Les actions de la Société sont émises sous forme nominative et ne peuvent être converties en actions au porteur.

6.7 Les fractions d'actions auront les mêmes droits que les actions entières sur une base proportionnelle, étant entendu qu'une ou plusieurs actions ne pourront voter que si le nombre des fractions d'actions peut être réuni en une ou plusieurs actions. Dans le cas où des fractions d'actions ne pourront pas être réunies en une action entière, de telles fractions d'actions ne pourront pas voter.

Art. 7. Registre des actions.

7.1 Un registre des actions sera tenu au siège social de la Société et pourra y être consulté par tout actionnaire de la Société. Ce registre contiendra en particulier le nom de chaque actionnaire, sa résidence, son siège social ou principal, le nombre d'actions qu'il détient, l'indication des sommes payées pour ces actions, tout transfert les concernant, les dates de ceux-ci selon l'article 8.4 des présents statuts, ainsi que toutes garanties accordées sur ces actions.

7.2 Chaque actionnaire notifiera son adresse à la Société par lettre recommandée, ainsi que tout changement d'adresse ultérieur. La Société peut considérer comme exacte la dernière adresse de l'actionnaire qu'elle a reçue.

Art. 8. Propriété et Transfert d'actions.

8.1 La preuve du titre de propriété concernant des actions peut être apportée par l'enregistrement d'un actionnaire dans le registre des actions. Des certificats de ces enregistrements pourront être émis et signés par le président du conseil d'administration, par deux administrateurs ou par l'administrateur unique, selon le cas, sur requête et aux frais de l'actionnaire en question.

8.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une action est détenue par plus d'une personne, ces personnes doivent désigner un mandataire unique qui sera considéré comme le seul propriétaire de l'action à l'égard de la Société. Celle-ci a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à une telle action jusqu'à ce qu'une personne soit désignée comme étant propriétaire unique.

8.3 Les actions sont librement cessibles, sous réserve des conditions et termes prévus par la loi.

8.4 Toute cession d'action sera opposable à la Société et aux tiers soit par l'enregistrement d'une déclaration de cession dans le registre des actions, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou leurs représentants, soit sur notification de la cession à la Société, ou par l'acceptation de la cession par la Société, conformément auxquelles tout administrateur peut enregistrer la cession dans le registre des actions.

8.5 La Société, par l'intermédiaire de n'importe lequel de ses administrateurs, peut aussi accepter et entrer dans le registre des actions toute cession à laquelle toute correspondance ou tout autre document fait référence et établit les consentements du cédant et du cessionnaire.

C. Assemblée générale des actionnaires

Art. 9. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

9.1 Les actionnaires de la Société exercent leurs droits collectifs dans l'assemblée générale des actionnaires, qui constitue un des organes de la Société.

9.2 Si la Société ne possède qu'un seul actionnaire, cet actionnaire exercera les pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires. Dans ce cas et lorsque le terme „actionnaire unique“ n'est pas expressément mentionné dans les présents statuts, une référence à „l'assemblée générale des actionnaires“ utilisée dans les présents statuts doit être lue comme une référence à „l'actionnaire unique“.

9.3 L'assemblée générale des actionnaires est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la loi et par les présents statuts.

Art. 10. Convocation de l'assemblée générale des actionnaires.

10.1 L'assemblée générale des actionnaires de la Société peut à tout moment être convoquée, selon le cas, par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s) aux comptes, le cas échéant, pour être tenue au lieu et date précisés dans l'avis de convocation.

10.2 L'assemblée générale des actionnaires doit obligatoirement être convoquée, selon le cas, par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s) aux comptes, le cas échéant, lorsqu'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société en fait la demande écrite auprès du conseil d'administration ou du/des commissaire(s) aux comptes, en indiquant l'ordre du jour. Dans ce cas, l'assemblée générale des actionnaires doit être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s) aux comptes afin d'être tenue dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de cette demande au lieu et date précisés dans l'avis de convocation.

10.3 Une assemblée générale annuelle des actionnaires doit être tenue dans la commune où le siège social de la Société est situé ou dans un autre lieu tel que spécifié dans l'avis de convocation à cette assemblée, le premier mardi du mois de juin à 10h00 central European time. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale annuelle des actionnaires doit être tenue le jour ouvrable suivant. Le conseil d'administration ou le(s) commissaire(s) aux comptes, selon le cas, doit convoquer l'assemblée générale annuelle des actionnaires dans un délai de six (6) mois à compter de la clôture des comptes de la Société.

10.4 L'avis de convocation à toute assemblée générale des actionnaires doit contenir l'ordre du jour, le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, et cet avis doit être envoyé à chaque actionnaire par lettre recommandée au moins huit (8) jours avant la date prévue de l'assemblée.

10.5 Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société peuvent requérir du conseil d'administration l'ajout d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires. Ces demandes doivent être envoyées au siège social de la Société par lettre recommandée au moins cinq (5) jours avant la date prévue de l'assemblée.

10.6 Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des actionnaires et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale des actionnaires peut être tenue sans convocation préalable.

Art. 11. Conduite de l'assemblée générale des actionnaires.

11.1 Un bureau de l'assemblée doit être constitué à toute assemblée générale des actionnaires, et être composé d'un président, d'un secrétaire et d'un scrutateur, chacun étant désigné par l'assemblée générale des actionnaires, sans qu'il soit nécessaire qu'ils soient actionnaires ou membres du conseil d'administration. Le bureau de l'assemblée s'assure spécialement que l'assemblée soit tenue conformément aux règles applicables et, en particulier, en accord avec celles relatives à la convocation, aux exigences de majorité, au décompte des votes et à la représentation des actionnaires.

11.2 Une liste de présence doit être tenue à toute assemblée générale des actionnaires.

11.3 Quorum

Aucun quorum n'est requis pour que l'assemblée générale des actionnaires agisse et délibère valablement, sauf exigence contraire dans la loi ou dans les présents statuts.

11.4 Vote

11.4.1 Chaque action donne droit à un (1) vote, sous réserve des dispositions de la loi.

11.4.2 Sauf exigence contraire dans la loi ou dans les présents statuts, les décisions d'une assemblée générale des actionnaires valablement convoquée seront adoptées à la majorité simple des votes valablement exprimés, quelle que soit la portion du capital présent ou représenté. L'abstention et les votes nuls ne seront pas pris en compte.

11.5 Un actionnaire peut agir à toute assemblée générale des actionnaires en désignant une autre personne, actionnaire ou non, comme son mandataire, par procuration écrite et signée, transmise par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication, une copie de cette procuration étant suffisante pour la prouver. Une personne peut représenter plusieurs ou même tous les actionnaires.

11.6 Tout actionnaire qui prend part à une assemblée générale des actionnaires par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à l'assemblée s'entendent mutuellement sans discontinuité et puissent participer pleinement à l'assemblée, est censé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité.

11.7 Chaque actionnaire peut voter à une assemblée générale des actionnaires à l'aide d'un bulletin de vote signé en l'envoyant par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée dans la convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que les bulletins de vote qui leur auront été procurés par la Société et qui devront indiquer au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, les propositions soumises au vote de l'assemblée, ainsi que pour chaque proposition, trois cases à cocher permettant à l'actionnaire de voter en faveur ou contre la proposition, ou d'exprimer une abstention par rapport

à chacune des propositions soumises au vote, en cochant la case appropriée. La Société ne tiendra compte que des bulletins de vote reçus avant la tenue de l'assemblée générale des actionnaires à laquelle ils se réfèrent.

11.8 Le conseil d'administration peut déterminer toutes les autres conditions à remplir par les actionnaires pour pouvoir prendre part à toute assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Modification des statuts. Sous réserve des termes et conditions prévus par la loi, les présents statuts peuvent être modifiés par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, adoptée à la majorité des deux tiers des votes valablement exprimés lors d'une assemblée où au moins la moitié du capital social émis de la Société est présente ou représentée au premier vote. Au second vote, la décision sera adoptée à la majorité des deux tiers des votes valablement exprimés lors de l'assemblée, quelle que soit la portion du capital présent ou représenté. L'abstention et les votes nuls ne seront pas pris en compte.

Art. 13. Report des assemblées générales des actionnaires. Sous réserve des termes et conditions de la loi, le conseil d'administration peut reporter toute assemblée générale des actionnaires déjà engagée jusqu'à quatre (4) semaines, y compris toute assemblée générale des actionnaires convoquée pour décider d'une modification des statuts. Le conseil d'administration doit reporter toute assemblée générale des actionnaires déjà engagée si cela est demandé par un ou plusieurs actionnaires représentant au moins vingt pour cent (20%) du capital social émis de la Société. Par un tel report d'une assemblée générale des actionnaires déjà engagée, toute décision déjà adoptée lors de cette assemblée sera annulée.

Art. 14. Procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires.

14.1 Le bureau de toute assemblée générale des actionnaires rédige le procès-verbal de l'assemblée, qui doit être signé par les membres du bureau de l'assemblée ainsi que par tout actionnaire qui en fait la demande.

14.2 De même, l'actionnaire unique, le cas échéant, rédige et signe un procès-verbal de ses décisions.

14.3 Toute copie et extrait de procès-verbaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrés à un tiers, doivent être certifiés conformes à l'original par le notaire ayant la garde de l'acte authentique, dans le cas où l'assemblée a été inscrite dans un acte notarié, ou signés par le président du conseil d'administration, par deux administrateurs ou par l'administrateur unique, le cas échéant.

D. Le conseil d'administration

Art. 15. Pouvoirs du conseil d'administration.

15.1 La Société sera administrée par un conseil d'administration dont les membres ne doivent pas nécessairement être des actionnaires.

15.2 S'il est constaté lors d'une assemblée générale des actionnaires que toutes les actions émises par la Société sont détenues par un seul actionnaire, la Société pourra être administrée par un seul administrateur et ce, jusqu'à la première assemblée générale des actionnaires faisant suite au moment de la constatation par la Société que ses actions sont à nouveau détenues par plus d'un actionnaire. Dans ce cas et lorsque le terme «administrateur unique» n'est pas expressément mentionné dans les présents statuts, une référence au «conseil d'administration» utilisée dans les présents statuts doit être lue comme une référence à «l'administrateur unique».

15.3 Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges pour prendre toutes actions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social, à l'exception des pouvoirs que la loi ou les présents statuts réservent à l'assemblée générale des actionnaires.

15.4 Conformément à l'Art. 60 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs ou à toute autre personne, actionnaire ou non, susceptibles d'agir seuls ou conjointement. Le conseil d'administration détermine la désignation, les conditions de retrait et l'étendue des pouvoirs attachées à ces délégations de pouvoir.

15.5 La Société pourra également conférer des pouvoirs spéciaux par procuration notariée ou sous seing privé à toute personne agissant seule ou conjointement avec d'autres personnes comme mandataire de la Société.

Art. 16. Composition du conseil d'administration.

16.1 Le conseil d'administration est composé d'au moins cinq (5) membres, sans préjudice à l'article 15.2 des présents statuts.

16.2 Le conseil d'administration doit choisir un président du conseil d'administration parmi ses membres. Il peut aussi choisir un secrétaire, qui peut n'être ni actionnaire ni membre du conseil d'administration.

Art. 17. Election et Révocation des administrateurs et Terme du mandat.

17.1 Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leurs émoluments et la durée de leur mandat.

17.2 Si une personne morale est nommée au poste d'administrateur de la Société, cette personne morale devra désigner une personne physique comme représentant permanent, qui exercera le mandat au nom et pour le compte de cette personne morale. La personne morale susvisée ne peut démettre son représentant permanent qu'à la condition de lui

avoir déjà désigné un successeur. Une personne physique ne peut être le représentant permanent que d'un (1) administrateur et ne peut pas en même temps être lui-même administrateur.

17.3 Tout administrateur peut être révoqué à tout moment, sans préavis et sans cause, par l'assemblée générale des actionnaires.

17.4 La durée du mandat d'un administrateur ne peut excéder six (6) années et tout administrateur exercera son mandat jusqu'à ce que son successeur ait été élu. Tout administrateur sortant peut également être réélu pour des périodes successives.

Art. 18. Vacance dans le mandat d'un administrateur.

18.1 Dans l'hypothèse où un poste d'administrateur devient vacant à la suite d'un décès, d'une incapacité juridique, d'une faillite, d'une retraite ou autre, cette vacance peut être provisoirement comblée par les administrateurs restant jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui se prononcera sur une nomination permanente, si cela apparaît approprié.

18.2 Si, dans le cas où il existe plusieurs actionnaires, le nombre total des membres du conseil d'administration devient inférieur à trois (3) ou à un minimum supérieur fixé par les présents statuts, le cas échéant, cette vacance doit être comblée sans délai soit par l'assemblée générale des actionnaires soit, provisoirement, par les administrateurs restant jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui se prononcera sur la nomination permanente.

18.3 Dans l'hypothèse où la vacance intervient dans le mandat de l'administrateur unique de la Société, cette vacance doit être comblée sans délai par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 19. Convocation des réunions du conseil d'administration.

19.1 Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux (2) administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation tel que décrit au prochain alinéa.

19.2 Un avis de convocation écrit à toute réunion du conseil d'administration doit être donné à tous les administrateurs par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation devra mentionner la nature et les raisons de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment écrit de chaque administrateur par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie d'un tel document écrit étant suffisante pour le prouver. Un avis de convocation n'est pas non plus requis pour des réunions du conseil d'administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration. De même, un tel avis n'est pas requis dans le cas où tous les membres du conseil d'administration sont présents ou représentés à une réunion du conseil d'administration, ou dans le cas de décisions écrites conformément aux présents statuts.

Art. 20. Conduite des réunions du conseil d'administration.

20.1 Le président du conseil d'administration préside à toute réunion du conseil d'administration. En son absence, le conseil d'administration peut provisoirement élire un autre administrateur comme président temporaire.

20.2 Quorum

Le conseil d'administration ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la moitié de ses membres, en ce inclus au moins un (1) administrateur de catégorie A et un (1) administrateur de catégorie B, est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration.

20.3 Vote

Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion du conseil d'administration, en ce inclus au moins un (1) administrateur de catégorie A et un (1) administrateur de catégorie B. Le président de la réunion n'a pas de voix prépondérante.

20.4 Tout administrateur peut se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant sous forme écrite par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication tout autre administrateur comme son mandataire, une copie étant suffisante pour le prouver. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

20.5 Tout administrateur qui prend part à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à la réunion s'entendent mutuellement sans discontinuité et puissent participer pleinement à cette réunion, est censé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité. Une réunion qui s'est tenue par les moyens de communication susvisés sera censée s'être tenue au siège social de la Société.

20.6 Le conseil d'administration peut à l'unanimité prendre des résolutions écrites ayant le même effet que des résolutions adoptées lors d'une réunion du conseil d'administration dûment convoqué et s'étant régulièrement tenu. Ces résolutions écrites sont adoptées une fois datées et signées par tous les administrateurs sur un document unique ou sur des documents séparés, une copie d'une signature originale envoyée par courrier, télécopie, courrier électronique ou toute autre moyen de communication étant considérée comme une preuve suffisante. Le document unique avec toutes les signatures ou, le cas échéant, les actes séparés signés par chaque administrateur, constitueront l'acte prouvant l'adoption des résolutions, et la date de ces résolutions sera la date de la dernière signature.

20.7 Sauf si la loi en dispose autrement, tout administrateur qui a, directement ou indirectement, un intérêt patrimonial dans une transaction soumise à l'approbation du conseil d'administration qui est en conflit avec l'intérêt de la Société doit informer le conseil d'administration de ce conflit d'intérêts et doit voir sa déclaration enregistrée dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration. Cet administrateur ne peut ni participer aux discussions concernant la transaction en cause, ni au vote s'y rapportant. Tout conflit d'intérêts de ce type doit être rapporté à l'assemblée générale des actionnaires suivante, avant que toute décision concernant tout autre point ne soit prise. Lorsque la Société a un administrateur unique et que, dans une transaction conclue entre la Société et l'administrateur unique, celui-ci a, directement ou indirectement, un intérêt patrimonial qui est en conflit avec l'intérêt de la Société, ce conflit d'intérêt doit être divulgué dans le procès-verbal enregistrant la transaction en cause.

Art. 21. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.

21.1 Le secrétaire ou, s'il n'a pas été désigné de secrétaire, le président rédige le procès-verbal de toute réunion du conseil d'administration, qui est signé par le président et par le secrétaire, le cas échéant.

21.2 L'administrateur unique, le cas échéant, rédige et signe également un procès-verbal de ses résolutions.

21.3 Toute copie et extrait de procès-verbaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrés à un tiers seront signés par le président, par deux administrateurs ou par l'administrateur unique, le cas échéant.

Art. 22. Rapports avec les tiers. Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée en toute circonstance par soit (i) la signature conjointe d'un (1) administrateur de catégorie A et un (1) administrateur de catégorie B, ou (ii) par la signature de l'administrateur unique, ou (iii) par les signatures conjointes ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par un (1) administrateur de catégorie A et un

(1) administrateur de catégorie B, ou par l'administrateur unique. Dans les limites de la gestion journalière, la Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir quant à la gestion journalière de la Société aura été délégué agissant seule ou conjointement conformément aux règles d'une telle délégation.

E. Surveillance de la société

Art. 23. Commissaire(s) aux comptes statutaires - Réviseur(s) d'entreprises.

23.1 Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes statutaires, qui peuvent être des actionnaires ou non.

23.2 L'assemblée générale des actionnaires détermine le nombre de(s) commissaire(s) aux comptes statutaire(s), nomme celui-ci/ceux-ci et fixe la rémunération et la durée de son/leur mandat, qui ne peut excéder six (6) ans. Un ancien commissaire aux comptes ou un commissaire aux comptes sortant peut être réélu par l'assemblée générale des actionnaires.

23.3 Tout commissaire aux comptes statutaire peut être démis de ses fonctions à tout moment, sans préavis et sans cause, par l'assemblée générale des actionnaires.

23.4 Dans l'hypothèse où le nombre de commissaires aux comptes statutaires serait réduit de plus de la moitié pour cause de décès ou autre, le conseil d'administration doit convoquer l'assemblée générale des actionnaires sans délai afin de combler cette/ces vacance(s).

23.5 Les commissaires aux comptes statutaires ont un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents de toutes les opérations de la Société.

23.6 Les commissaires aux comptes statutaires peuvent être assistés par un expert pour vérifier les livres et les comptes de la Société. Cet expert doit être approuvé par la Société.

23.7 Dans le cas où il existe plusieurs commissaires aux comptes statutaires, ceux-ci constituent un conseil des commissaires aux comptes, qui devra choisir un président parmi ses membres. Il peut également désigner un secrétaire, qui n'a pas à être ni actionnaire, ni commissaire aux comptes. Les règles des présents statuts concernant la convocation et la conduite des réunions du conseil d'administration s'appliquent à la convocation et à la conduite des réunions du conseil des commissaires aux comptes.

23.8 Dans l'hypothèse où la Société remplirait deux (2) des trois (3) critères stipulés dans le premier paragraphe de l'article 35 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre du commerce et des sociétés et sur la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, sur une période de temps prévue à l'article 36 de cette même loi, les commissaires aux comptes statutaires sont remplacés par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, choisis parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises, pour être nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui détermine la durée de son/leur mandat.

F. Exercice - Bénéfices - Dividendes provisoires

Art. 24. Exercice. L'exercice de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de la même année.

Art. 25. Bénéfices.

25.1 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, au moins cinq pour cent (5 %) seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

25.2 Les sommes allouées à la Société par un actionnaire peuvent également être affectées à la réserve légale, si l'actionnaire accepte cette affectation.

25.3 En cas de réduction de capital, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social émis.

25.4 Aux conditions et termes prévus par la loi, et sur recommandation du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires décidera de la manière dont le reste des bénéfices annuels nets sera affecté, conformément à la loi et aux présents statuts.

Art. 26. Dividendes provisoires – Prime d'émission.

26.1 Aux conditions et termes prévus par la loi, le conseil d'administration pourra procéder à la distribution de bénéfices provisoires.

26.2 La prime d'émission, le cas échéant, est librement distribuable aux actionnaires par une résolution des actionnaires/ de l'actionnaire ou des administrateurs/de l'administrateur, sous réserve de toute disposition légale concernant l'inaliénabilité du capital social et de la réserve légale.

G. Liquidation

Art. 27. Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui décide de la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun.

H. Loi applicable

Art. 28. Loi applicable. Les présents statuts doivent être lus et interprétés selon le droit luxembourgeois, auquel ils sont soumis. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et s'achèvera le trente-et-un (31) décembre 2011. 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires aura lieu en 2012. 3) Les bénéfices provisoires peuvent aussi être distribués pendant le premier exercice de la Société.

Souscription et Paiement

Toutes les actions ont été souscrites comme suit:

1) Alcentra Global Special Situations Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante conformément aux lois du Grand Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141163, susnommée,

a versé deux mille six cent euros (EUR 2.600) à l'effet de souscrire à vingt-six mille (26.000) actions de la Société;

2) GL Luxembourg Europe S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante conformément aux lois du Grand Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114977, susnommée,

a versé cinq mille deux cent euros (EUR 5.200) à l'effet de souscrire à cinquante deux mille (52.000) actions de la Société;

3) ING Bank N.V., une société constituée et existante conformément aux lois des Pays-Bas, dont le siège social est sis Bijlmerplein 888, 1102 MG, Amsterdam, Pays-Bas, et immatriculée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 33031431, susnommée,

a versé sept mille huit cent euros (EUR 7.800) à l'effet de souscrire à soixante-dix mille (78.000) actions de la Société;

4) Shiofra 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante conformément aux lois du Grand Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133257, susnommée,

a versé sept mille cinq cents trois euros et quarante cents (EUR 7.503,40) à l'effet de souscrire à soixante-quinze mille trente quatre (75.034) actions de la Société;

5) Shiofra 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante conformément aux lois du Grand Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143759, susnommée,

a versé deux cents quatre vingt seize euros et soixante cents (EUR 296,60) à l'effet de souscrire à deux mille neuf cents soixante six (2.966) actions de la Société; et

6) Tennenbaum Opportunities Partners V, LP, un limited partnership constitué et existant conformément aux lois de l'Etat du Delaware, dont le siège social est sis The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, dument immatriculé auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro d'immatriculation 4228491, susnommé,

a versé sept mille huit cent euros (EUR 7.800) à l'effet de souscrire à soixante dix huit mille (78.000) actions de la Société.

Total: trente et un mille deux cent euros (EUR 31.200) qui ont été versés à l'effet de l'émission de trois cents douze mille (312.000) actions de la Société.

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille deux cent euros (EUR 31.200) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi, et déclare expressément qu'elles sont remplies.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont évalués à environ mille cinq cents euros.

Assemblée générale des actionnaires

Les actionnaires constituant, représentant l'intégralité du capital émis de la Société et considérant avoir été dûment convoqués, ont immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale des actionnaires. Après avoir vérifié que l'assemblée est valablement constituée, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité par l'assemblée générale des actionnaires.

1. Le nombre de membres au conseil d'administration a été fixé à cinq (5) et le nombre de réviseur d'entreprises agréé à un (1).

2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de membres du conseil d'administration de la Société:

a) Monsieur Wolf Reginald Guido Waschkuhn, de nationalité allemande, né le 22 juin 1963 à Witten, Allemagne, ayant son adresse professionnelle sise Berkeley Square House, Berkeley Square, Londres W1J 6BD, Royaume-Uni, en qualité d'administrateur de catégorie A de la Société;

b) EBLO gcv, une société constituée et existante conformément aux lois de la Belgique, dont le siège social est sis Goudvinklaan 9, B 2243 Puile Zandhoven, Belgique, immatriculée auprès du Rechtbank van Koophandel de Antwerp, Belgique, sous le numéro d'identification BE 0825.256.994, en qualité d'administrateur de catégorie A de la Société, représentée par Monsieur Etienne Blomme, citoyen belge, né le 18 avril 1950 à Kortrijk, Belgique, ayant son adresse professionnelle sise Goudvinklaan 9, B 2243 Pulle-Zandhoven, agissant en tant que représentant permanent de EBLO gcv;;

c) Monsieur Marc Adrian Neson-Smith, de nationalité suisse, né le 22 mars 1966 à Genève, Suisse, ayant son adresse professionnelle sise à 114 Princedale Road, London W11 4NH, Royaume-Uni, en qualité d'administrateur de catégorie A de la Société;

d) Monsieur Yves Cheret, de nationalité Belge, né le 1^{er} mai 1966 à Eupen, Belgique, ayant son adresse professionnelle sise 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en qualité d'administrateur de catégorie B de la Société; et

e) Monsieur Philippe Leclercq, de nationalité Belge, né le 18 mai 1968 à Liège, Belgique, ayant son adresse professionnelle sise 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en qualité d'administrateur de catégorie B de la Société.

3. L'entité suivante a été nommée réviseur d'entreprises agréé de la Société:

KPMG Audit S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante conformément aux lois du Grand Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103590.

4. Le mandat des administrateurs et du réviseur d'entreprises agréé se termine à la date à laquelle l'assemblée générale des actionnaires ou l'actionnaire unique, selon le cas, décide de l'approbation des comptes de la Société pour l'exercice social 2011 ou à toute date antérieure déterminée par l'assemblée générale des actionnaires ou par l'actionnaire unique, selon le cas.

5. L'adresse du siège social de la Société est fixée au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, à la date indiquée à l'en-tête des présentes.

L'acte ayant été lu au représentant des comparants, ledit représentant a, avec le notaire soussigné, signé le présent acte.

Signé: R. LEDAIN SANTIAGO, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 16 décembre 2010. Relation: EAC/2010/15951. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010168796/949.

(100195535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2010.

IMF Alliance Corporation Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 252.300,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 114.741.

—
EXTRAIT

1. Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 14 décembre 2010 ce qui suit:

- la démission de M. Jozef Hieronymus Wijckmans, en tant que gérant, est acceptée avec effet au 14 décembre 2010;
- la démission de Mme Marjoleine van Oort, en tant que gérant, est acceptée avec effet au 14 décembre 2010;
- la démission de M. Robin Naudin ten Cate, en tant que gérant, est acceptée avec effet au 14 décembre 2010;
- M. Paul Hendrik Hannema, administrateur de sociétés, né le 22 avril 1957 à Semarang, Indonésie, ayant son adresse professionnelle à Wormerweg 1, 1311XA Almere, Pays-Bas, a été nommé comme nouveau gérant avec effet au 14 décembre 2010, et ce pour une durée indéterminée.

2. En date du 14 décembre 2010, l'associé unique, Wijckmans Holding, société en commandite simple de droit belge, avec siège social à 124, Groeningenlei, B-2550 Kontich, Belgique, a cédé la totalité de ses 2.523 parts sociales à Atrium Cooperatief U.A., société coopérative de droit néerlandais, avec siège social à Wormerweg 1, 1311XA Almere, Pays-Bas.

En conséquence l'associé unique est Atrium Cooperatief U.A., précitée, avec l'intégralité des 2.523 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011004643/23.

(110003561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Colibri Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 63.471.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 9 décembre 2010 que:

- la cooptation de M. Marc SCHMIT au poste d'administrateur en date du 14 novembre 2008, en remplacement de M. Gérard MULLER, démissionnaire, a été ratifiée;

- les mandats des administrateurs sortants:

* M. Marc SCHMIT, chef-comptable, également Président du Conseil d'Administration,

* M. Fernand HEIM, directeur financier,

* Mme Geneviève BLAUEN-ARENDT, administrateur de société,

tous trois avec adresse professionnelle au 231, val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

ainsi que celui du commissaire aux comptes sortant,

- SG Services Sàrl, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ont été reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2010168492/20.

(100195554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2010.

Framalu S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 71.807.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 17 décembre 2010 que le mandat de BF Consulting S.à r.l., commissaire, a été renouvelé et ce jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010168590/14.

(100195403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2010.

Immobilière du GRÄFGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9570 Wiltz, 16-18, rue des Tondeurs.
R.C.S. Luxembourg B 106.165.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires tenues le 17 décembre 2010

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 17 décembre 2010, que la société International Business Councilors Sàrl., inscrite au registre de commerce Luxembourg sous le numéro B 39.503, ayant son siège social à L-9570 Wiltz, 9, rue des Tondeurs, a été nommée comme commissaire aux comptes en remplacement de la société International Allied Services S.A. ayant son siège social à L-9522 Wiltz, 21, rue du Fossé, en qualité de commissaire aux comptes. La société International Business Councilors Sàrl terminera le mandat de son prédécesseur jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2012.

Wiltz, le 17 décembre 2010.

Pour extrait conforme

La société FIDUCIAIRE ARBO SA

Référence de publication: 2010168630/17.

(100195382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2010.

UBS (Lux) Exposure Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 116.032.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 20 décembre 2010

Sont réélus au Conseil d'Administration:

- M. Thomas Rose, président et membre du conseil d'administration pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2011, Gessnerallee 3-5, CH-8001 Zurich, Suisse
- M. Aloyse Hemmen, membre du conseil d'administration pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2012, 33A avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg
- M. Gilbert Schintgen, membre du conseil d'administration pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2013, 33A avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg
- M. Michael Kehl, membre du conseil d'administration pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2014, Gessnerallee 3-5, CH-8001 Zurich, Suisse

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Pour UBS (Lux) Exposure Sicav

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Holger Rùth / Peter Sasse

Associate Director / Associate Director

Référence de publication: 2011004697/23.

(110003475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Opus GP Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens, Z.I. Bourmicht.
R.C.S. Luxembourg B 130.580.

—
Extrait du contrat de cession de parts de la société Daté du 24 Novembre 2010

En vertu du contrat de cession de parts daté du 24 Novembre 2010, AIGGRE Opus Holding S.à r.l. ayant son siège social au 10B rue des Mérovingiens, ZI Bourmicht, L-8070 Bertrange, Luxembourg, à reçu les parts sociales détenues dans la société par ses associés de la manière suivante:

- 49 parts sociales de Adler Lux S.à r.l. ayant son siège social au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

Melle Marion Geniaux / Mr Fabrice Coste
Manager / Manager

Référence de publication: 2010168785/15.

(100195365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2010.

Opus LP Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens, Zone d'Activités Bourmicht.
R.C.S. Luxembourg B 130.674.

—
Extrait du contrat de cession de parts de la société Daté du 24 Novembre 2010

En vertu du contrat de cession de parts daté du 24 Novembre 2010, AIGGRE Opus Holding S.à r.l. ayant son siège social au 10B rue des Mérovingiens, ZI Bourmicht, L-8070 Bertrange, Luxembourg, à reçu les parts sociales détenues dans la société par ses associés de la manière suivante:

- 49 parts sociales de Adler Lux S.à r.l. ayant son siège social au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

Melle Marion Geniaux / Mr Fabrice Coste
Manager / Manager

Référence de publication: 2010168786/15.

(100195366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2010.

Regolo Finance S.A., Société Anonyme.**R.C.S. Luxembourg B 81.340.**

—
La société Georges & Associés S.à r.l. a dénoncé le siège social de la société REGOLO FINANCE S.A., sis au 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B 81.340, avec effet au 16 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2010.

Georges & Associés S.à r.l.
François Georges
Gérant unique

Référence de publication: 2010168827/14.

(100195405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2010.

Railfin S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 146.792.

—
Les comptes annuels au 20 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011003361/10.

(110002642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Huge ADS S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 67.171.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 9 décembre 2010, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société:

- société anonyme HUGE ADS S.A., dont le siège social à L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener, a été dénoncé en date du 1^{er} avril 2005, (N° R.C.S. B 67.171)

Le même jugement a nommé Juge-Commissaire Madame Christiane JUNCK, vice-président au tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et désigné comme liquidateur Maître Emilie MELLINGER, avocat, demeurant à L-4170 Esch-sur-Alzette, 24, boulevard Kennedy.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 30 décembre 2010 au greffe du Tribunal de commerce.

Pour extrait conforme

Emilie MELLINGER

Le liquidateur

Référence de publication: 2010169618/20.

(100195545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2010.

I.R.E. (International Real Estates), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 70.363.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 9 décembre 2010, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société:

- société à responsabilité limitée I.R.E. (INTERNATIONAL REAL ESTATES) Sàrl, dont le siège social à L-1643 Luxembourg, 8, rue de la Grève, a été dénoncé en date du 17 février 2005, (N° R.C.S. B 70.363)

Le même jugement a nommé Juge-Commissaire Madame Christiane JUNCK, vice-président au tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et désigné comme liquidateur Maître Emilie MELLINGER, avocat, demeurant à L-4170 Esch-sur-Alzette, 24, boulevard Kennedy.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 30 décembre 2010 au greffe du Tribunal de commerce.

Pour extrait conforme

Emilie MELLINGER

Le liquidateur

Référence de publication: 2010169646/20.

(100195551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2010.

Sofidec S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 142.780.

Il a été décidé par l'associé unique de transférer le siège social de la Société du 17, rue des Jardiniers L-1835 Luxembourg au 46, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg et ce avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sofidec S.à r.l.

Patrick SGANZERLA

Associé unique

Référence de publication: 2011003923/14.

(110003612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

ITS, International Trading und Services, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 63.097.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 9 décembre 2010, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société:

société à responsabilité limitée INTERNATIONAL TRADING UND SERVICES, en abrégé I.T.S. Sàrl dont le siège social à L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté, a été dénoncé en date du 25 février 2005, (N° R.C.S. B 63.097)

Le même jugement a nommé Juge-Commissaire Madame Christiane JUNCK, vice-président au tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et désigné comme liquidateur Maître Emilie MELLINGER, avocat, demeurant à L-4170 Esch-sur-Alzette, 24, boulevard Kennedy.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 30 décembre 2010 au greffe du Tribunal de commerce.

Pour extrait conforme

Emilie MELLINGER

Le liquidateur

Référence de publication: 2010169655/20.

(100195549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2010.

Morelli P. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4527 Oberkorn, 33, rue des Champs.

R.C.S. Luxembourg B 64.520.

—
RECTIFICATIF

Le bilan rectificatif au 31.12.2009 (Rectificatif du dépôt du bilan 2009 déposé le 05.08.2010 n° L100120707.04) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010169712/12.

(100195324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2010.

Radical Sportscars Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 151.477.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 6 janvier 2011.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2011003357/11.

(110002873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Era Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 33.828.

Les comptes annuels au 30.06.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Domiciliataire

Référence de publication: 2011003590/11.

(110002840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Silem Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 86.674.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 9 décembre 2010, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société:

- société anonyme SILEM INVEST S.A., dont le siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, a été dénoncé en date du 1^{er} mars 2005, (N° R.C.S.B 86.674)

Le même jugement a nommé Juge-Commissaire Madame Christiane JUNCK, vice-président au tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et désigné comme liquidateur Maître Emilie MELLINGER, avocat, demeurant à L-4170 Esch-sur-Alzette, 24, boulevard Kennedy.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 30 décembre 2010 au greffe du Tribunal de commerce.

Pour extrait conforme
Emilie MELLINGER
Le liquidateur

Référence de publication: 2010169760/20.

(100195553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2010.

Techniques du Bâtiment, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 92.933.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 9 décembre 2010, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société:

- société à responsabilité limitée TECHNIQUES DU BATIMENT Sarl dont le siège social à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse, a été dénoncé en date du 23 mars 2005, (N° R.C.S. B 92.933)

Le même jugement a nommé Juge-Commissaire Madame Christiane JUNCK, vice-président au tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et désigné comme liquidateur Maître Emilie MELLINGER, avocat, demeurant à L-4170 Esch-sur-Alzette, 24, boulevard Kennedy.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 30 décembre 2010 au greffe du Tribunal de commerce.

Pour extrait conforme
Emilie MELLINGER
Le liquidateur

Référence de publication: 2010169784/20.

(100195557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2010.

Massena Capital Partners Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 139.143.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 juillet 2010.

Pour Massena Capital Partners Luxembourg
Signatures
Gérant / Gérant

Référence de publication: 2011004050/14.

(110003594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

RCP 8 (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 124.014.

Les comptes annuels au 30 avril 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour RCP 8 (Lux) S.à r.l.**Un mandataire*

Référence de publication: 2011003364/12.

(110002767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

RCP 9 (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 124.013.

Les comptes annuels au 30 avril 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour RCP 9 (Lux) S.à r.l.**Un mandataire*

Référence de publication: 2011003365/12.

(110002889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

PARRICUS PARKSYSTEME Aktiengesellschaft, Société Anonyme.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 13, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 41.483.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011003553/10.

(110002337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2011.

PARRICUS PARKSYSTEME Aktiengesellschaft, Société Anonyme.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 13, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 41.483.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011003554/10.

(110002342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2011.

PARRICUS PARKSYSTEME Aktiengesellschaft, Société Anonyme.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 13, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 41.483.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011003555/10.

(110002344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2011.

Brin d'Idee S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1261 Luxembourg, 108, rue de Bonnevoie.
R.C.S. Luxembourg B 72.399.

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011003579/10.

(110002672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Futura 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 74.879.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011003594/10.

(110002774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

GENUS Company Limited, Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R.C.S. Luxembourg B 98.461.

Les Comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011003595/10.

(110002689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Nerea, Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 9, rue des Trois Cantons.
R.C.S. Luxembourg B 83.358.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2011003870/11.

(110003720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Fiduciaire Birchall & Rosa, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2412 Howald, 19, Rangwee.
R.C.S. Luxembourg B 144.443.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le jeudi 6 janvier 2011.

Pour la société

Me Martine DECKER

Notaire

Référence de publication: 2011004027/13.

(110003536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Ntree-Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 13, rue Glesener.
R.C.S. Luxembourg B 145.893.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

24, Rue Léon Kauffmann L-1853 Luxembourg
Mandataire

Référence de publication: 2011003873/11.

(110003501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Radical Sportscars Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 75.752.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 6 janvier 2011.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2011003896/11.

(110003277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

EHHS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: JPY 1.425.000,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 156.567.

In the year two thousand ten, the fourteenth day of December, before ME Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

Is held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of EHHS S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, with a share capital of JPY 1,425,000 (one million four hundred and twenty-five thousand Japanese Yen) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 156567 (the Company). The Company was incorporated on 5 November 2010 pursuant to a deed of the undersigned notary, published on 9 December 2010 in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C number 2704. The articles of association (the Articles) were amended on 24 November 2010 pursuant to a deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C.

There appear:

- (1) Baupost Private Investments A-1, L.L.C., a company incorporated under the laws of the State of Delaware, with a registered office in care of Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, holder of 57,500 shares in the Company;
- (2) Baupost Private Investments B-1, L.L.C., a company incorporated under the laws of the State of Delaware, with a registered office in care of Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, holder of 24,500 shares in the Company;
- (3) Baupost Private Investments C-1, L.L.C., a company incorporated under the laws of the State of Delaware, with a registered office in care of Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, holder of 143,125 shares in the Company;
- (4) Baupost Private Investments BVII-1, L.L.C., a company incorporated under the laws of the State of Delaware, with a registered office in care of Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, holder of 80,875 shares in the Company;
- (5) HB Cayman Limited, a company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, holder of 65,375 shares in the Company;
- (6) PB Cayman Limited, a company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, holder of 12,375 shares in the Company;

(7) YB Cayman Limited, a company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, holder of 23,625 shares in the Company;

(8) BVP-I Cayman V Limited, a company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, holder of 44,625 shares in the Company;

(9) BVP-III Cayman V Limited, a company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, holder of 22,625 shares in the Company; and

(10) BVP-IV Cayman III Limited, a company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, holder of 775,375 shares in the Company;

(each, a Shareholder and together, the Shareholders);

here represented by Me Marc TKATCHEFF, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of proxies, given under private seal.

Such proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholders, represented as stated hereabove, request the undersigned notary to record the following:

I. that all of the 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) shares of the Company, having a nominal value of JPY 1.14 (one point fourteen Japanese Yen) each, representing the entirety of the share capital of the Company amounting to JPY 1,425,000 (one million four hundred and twenty-five thousand Japanese Yen), are present or represented at the Meeting, which is thus regularly formed and can validly deliberate on all the items on the agenda;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;
2. Authorization and approval of the increase of the current share capital of the Company by an amount of JPY 13,799,999.82 (thirteen million seven hundred and ninety-nine thousand ninety-nine Japanese Yen and eighty-two sen), in order to bring the Company's share capital to an amount of JPY 15,224,999.82 (fifteen million two hundred and twenty-four thousand nine hundred and ninety-nine Japanese Yen and eighty-two sen) by way of the creation and issuance of 12,105,263 (twelve million one hundred and five thousand two hundred and sixty-three) new shares of the Company, having a nominal value of JPY 1.14 (one point fourteen Japanese Yen) each (the New Shares);
3. Subscription to and payment in kind of the share capital increase specified under item 2. above;
4. Creation of alphabet shares and reclassification of all of the shares issued in the Company (the Reclassification);
5. Amendment of the articles of association of the Company (the Articles) to reflect the issuance of the New Shares and the Reclassification;
6. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes, with power and authority to the sole manager of the Company and any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to individually proceed on behalf of the Company to the registration of the New Shares in the share register of the Company and the registration of the changes required by the matters set out in the items above; and
7. Miscellaneous.

III. that the Meeting takes the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders represented at the Meeting considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which was communicated to them in advance of the Meeting.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the nominal share capital of the Company by an amount of JPY 13,799,999.82 (thirteen million seven hundred and ninety-nine thousand ninety-nine Japanese Yen and eighty-two sen), in order to bring the Company's share capital to an amount of JPY 15,224,999.82 (fifteen million two hundred and twenty-four thousand nine hundred and ninety-nine Japanese Yen and eighty-two sen) by way of the creation and issuance of the New Shares.

Third resolution

The Meeting accepts the subscriptions to the increase of the share capital and its full payment as follows:

Subscription - Payment

The Shareholders, here represented as aforementioned, declare to subscribe to the increase of the share capital of the Company represented by the issuance of the New Shares, and to fully pay up such New Shares by way of contributions in kind (with respect to each Shareholder, the Contribution in Kind, and collectively the Contributions in Kind) consisting

of receivables held by the Shareholders against the Company valued to an aggregate amount of JPY 13,800,000 (thirteen million eight hundred thousand Japanese Yen) (the Receivables).

The aggregate amount represented by the Contributions in Kind form together the aggregate subscription price for the New Shares (the Subscription Price).

Each Shareholder subscribes to the New Shares for the number and amount shown in the column opposite its name:

Name of the Shareholder	Number of New Shares subscribed	Value of the Contributions in Kind (in JPY)
Baupost Private Investments A-1, L.L.C.	556,840	634,797.60
Baupost Private Investments B-1, L.L.C.	237,260	270,476.40
Baupost Private Investments C-1, L.L.C.	1,386,045	1,580,091.30
Baupost Private Investments BVII-1, L.L.C.	783,205	892,853.70
HB Cayman Limited	633,105	721,739.70
PB Cayman Limited	119,835	136,611.90
YB Cayman Limited	228,785	260,814.90
BVP-I Cayman V Limited	432,155	492,656.70
BVP-III Cayman V Limited	219,105	249,779.70
BVP-IV Cayman III Limited	7,508,928	8,560,178.10
		(together with a share premium of JPY 0.18)
TOTAL	12,105,263	JPY 13,800,000

The Subscription Price is to be allocated as follows:

- JPY 13,799,999.82 (thirteen million seven hundred and ninety-nine thousand ninety-nine Japanese Yen and eighty-two sen) to the nominal share capital account of the Company; and

- JPY 0.18 (eighteen sen) to the share premium account of the Company.

The valuation of the Receivables contributed to the Company is supported by certificates issued on 14 December 2010 by an authorized signatory of each Shareholder and countersigned by the sole manager of the Company (the Certificates) stating that, inter alia, (a) each Receivable is certain, liquid and immediately payable, (b) that the Receivables are worth at least JPY 13,800,000 (thirteen million eight hundred thousand Japanese Yen), and (c) that the entire value of the Receivables shall be allocated to the subscription and payment of the shares of the Company.

The said Certificates, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the Shareholders as well as by the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

Fourth resolution

The Meeting resolves to create the alphabet shares and to proceed to the Reclassification as follows:

- 1,335,529 shares reclassified into 1,335,529 class A shares;
- 1,335,526 shares reclassified into 1,335,526 class B shares;
- 1,335,526 shares reclassified into 1,335,526 class C shares;
- 1,335,526 shares reclassified into 1,335,526 class D shares;
- 1,335,526 shares reclassified into 1,335,526 class E shares;
- 1,335,526 shares reclassified into 1,335,526 class F shares;
- 1,335,526 shares reclassified into 1,335,526 class G shares;
- 1,335,526 shares reclassified into 1,335,526 class H shares;
- 1,335,526 shares reclassified into 1,335,526 class I shares; and
- 1,335,526 shares reclassified into 1,335,526 class J shares;

having a nominal value of JPY 1.14 (one point fourteen Japanese Yen) each.

The Meeting acknowledges that the shareholding in the Company is from now on as follows:

Name of the Shareholder	Number and classes of shares held
Baupost Private Investments A-1, L.L.C.	61,434 class A shares; 61,434 class B shares; 61,434 class C shares; 61,434 class D shares; 61,434 class E shares; 61,434 class F shares; 61,434 class G shares;

	61,434 class H shares; 61,434 class I shares; and 61,434 class J shares.
Baupost Private Investments B-1, L.L.C.	26,176 class A shares; 26,176 class B shares; 26,176 class C shares; 26,176 class D shares; 26,176 class E shares; 26,176 class F shares; 26,176 class G shares; 26,176 class H shares; 26,176 class I shares; and 26,176 class J shares.
Baupost Private Investments C-1, L.L.C.	152,917 class A shares; 152,917 class B shares; 152,917 class C shares; 152,917 class D shares; 152,917 class E shares; 152,917 class F shares; 152,917 class G shares; 152,917 class H shares; 152,917 class I shares; and 152,917 class J shares.
Baupost Private Investments BVII-1, L.L.C.	86,408 class A shares; 86,408 class B shares; 86,408 class C shares; 86,408 class D shares; 86,408 class E shares; 86,408 class F shares; 86,408 class G shares; 86,408 class H shares; 86,408 class I shares; and 86,408 class J shares.
HB Cayman Limited	69,848 class A shares; 69,848 class B shares; 69,848 class C shares; 69,848 class D shares; 69,848 class E shares; 69,848 class F shares; 69,848 class G shares; 69,848 class H shares; 69,848 class I shares; and 69,848 class J shares.
PB Cayman Limited	13,221 class A shares; 13,221 class B shares; 13,221 class C shares; 13,221 class D shares; 13,221 class E shares; 13,221 class F shares; 13,221 class G shares; 13,221 class H shares; 13,221 class I shares; and 13,221 class J shares.
YB Cayman Limited	25,241 class A shares; 25,241 class B shares; 25,241 class C shares; 25,241 class D shares; 25,241 class E shares; 25,241 class F shares; 25,241 class G shares; 25,241 class H shares;

	25,241 class I shares; and 25,241 class J shares.
BVP-I Cayman V Limited	47,678 class A shares; 47,678 class B shares; 47,678 class C shares; 47,678 class D shares; 47,678 class E shares; 47,678 class F shares; 47,678 class G shares; 47,678 class H shares; 47,678 class I shares; and 47,678 class J shares.
BVP-III Cayman V Limited	24,173 class A shares; 24,173 class B shares; 24,173 class C shares; 24,173 class D shares; 24,173 class E shares; 24,173 class F shares; 24,173 class G shares; 24,173 class H shares; 24,173 class I shares; and 24,173 class J shares.
BVP-IV Cayman III Limited	828,433 class A shares; 828,430 class B shares; 828,430 class C shares; 828,430 class D shares; 828,430 class E shares; 828,430 class F shares; 828,430 class G shares; 828,430 class H shares; 828,430 class I shares; 828,430 class J shares.
TOTAL	<hr/> 1,335,529 class A shares; 1,335,526 class B shares; 1,335,526 class C shares; 1,335,526 class D shares; 1,335,526 class E shares; 1,335,526 class F shares; 1,335,526 class G shares; 1,335,526 class H shares; 1,335,526 class I shares; and 1,335,526 class J shares.

Fifth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to amend articles 6 and 17 of the Articles and insert a Definition section in the Articles.

They will read henceforth as follows:

"Definitions

Available Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholder(s) would have been entitled to dividend distributions according to the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be redeemed/cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles.

Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount to be applied to the Class of Shares to be repurchased and cancelled by the number of Shares in issue in such Class of Shares;

Class of Shares means an entire class of Shares of the Company;

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date;

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of a Class of Shares;

Legal Reserve has the meaning given to it in article 17;

Shares means all the issued shares from time to time in the capital of the Company;

Total Cancellation Amount means the amount determined by the sole manager or the board of managers (as the case may be) taking and approved by the general meeting of the shareholder(s) on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount shall be the entire Available Amount at the time of the cancellation of the relevant Class of Shares unless otherwise resolved by the general meeting of the shareholder(s) in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.";

" Art. 6.

6.1 Issued Capital

The capital is set at JPY 15,224,999.82 (fifteen million two hundred and twenty-four thousand nine hundred and ninety-nine Japanese Yen and eighty-two sen) divided into 13,355,263 (thirteen million three hundred and fifty-five thousand two hundred and sixty-three) shares of JPY 1.14 (one point fourteen Japanese Yen) each divided into:

- 1,335,529 (one million three hundred and thirty-five thousand five hundred and twenty-nine) class A shares (the "Class A Shares"), all subscribed and fully paid up;

- 1,335,526 (one million three hundred and thirty-five thousand five hundred and twenty-six) class B shares (the "Class B Shares"), all subscribed and fully paid up;

- 1,335,526 (one million three hundred and thirty-five thousand five hundred and twenty-six) class C shares (the "Class C Shares"), all subscribed and fully paid up;

- 1,335,526 (one million three hundred and thirty-five thousand five hundred and twenty-six) class D shares (the "Class D Shares"), all subscribed and fully paid up;

- 1,335,526 (one million three hundred and thirty-five thousand five hundred and twenty-six) class E shares (the "Class E Shares"), all subscribed and fully paid up;

- 1,335,526 (one million three hundred and thirty-five thousand five hundred and twenty-six) class F shares (the "Class F Shares"), all subscribed and fully paid up;

- 1,335,526 (one million three hundred and thirty-five thousand five hundred and twenty-six) class G shares (the "Class G Shares"), all subscribed and fully paid up;

- 1,335,526 (one million three hundred and thirty-five thousand five hundred and twenty-six) class H shares (the "Class H Shares"), all subscribed and fully paid up;

- 1,335,526 (one million three hundred and thirty-five thousand five hundred and twenty-six) class I shares (the "Class I Shares"), all subscribed and fully paid up; and

- 1,335,526 (one million three hundred and thirty-five thousand five hundred and twenty-six) class J shares (the "Class J Shares"), all subscribed and fully paid up;

The rights and obligations attached to the Shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles or by the Law.

6.2 Shares

Section 1. Shares

Each Share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

When the Company is composed of a single shareholder, the single shareholder may freely transfer its Shares.

When the Company is composed of several partners, the Shares may be transferred freely amongst partners but the Shares may be transferred to non-partners only with the authorisation of partners representing at least three quarters (3/4) of the share capital.

Without prejudice to the right of the Company to redeem shares of one or several classes only in view of their cancellation, shares of any class may only be transferred, whether to an existing shareholder or a new shareholder, simultaneously with a proportionate amount of shares of each other Class of Shares held by the transferring shareholder.

The transfer of Shares must be evidenced by a notarial deed or by a private contract. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 190 of the Law and 1690 of the Luxembourg civil Code.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles and of the resolutions validly adopted by the shareholder(s).

Section 2. Profit Sharing

The profits which the Company may decide to distribute shall be applied as described in article 17 in any year in which the shareholder(s)' meeting resolves to make any distribution of dividends.

Section 3. Voting rights

Each Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which partners have the right to vote.

Section 4. Repurchase of Shares

The share capital of the Company may be reduced through the repurchase and cancellation of one or more entire Classes of Shares provided however that the Company may not at any time purchase and cancel the Class A Shares. In the case of repurchases and cancellations of Classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the following order:

- (i) Class J Shares;
- (ii) Class I Shares;
- (iii) Class H Shares;
- (iv) Class G Shares;
- (v) Class F Shares;
- (vi) Class E Shares;
- (vii) Class D Shares;
- (viii) Class C Shares; and
- (ix) Class B Shares;

In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of any class of Shares (in the order provided for above), each such class of

Shares entitles the holders thereof (pro rata to their holding in such class of Shares) to such portion of the Total Cancellation Amount as is determined by the sole manager or in case of plurality of managers, the board of managers and approved by the shareholder(s)' meeting, and the holders of Shares of the repurchased and cancelled class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant class of Shares held by them and cancelled.

The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.;"

" **Art. 17.** From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits or distributable reserves to the shareholder(s), each share entitling to the same proportion in such distributions.

In any year in which the Company resolves to make dividend distributions, drawn from net profits and from available reserves derived from retained earnings the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:

- First, the holders of Class A Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point sixty per cent (0.60%) of the nominal value of the Class A Shares held by them, then,
- the holders of Class B Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty-five per cent (0.55%) of the nominal value of the Class B Shares held by them, then,
- the holders of Class C Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty per cent (0.50%) of the nominal value of the Class C Shares held by them, then,
- the holders of Class D Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty-five per cent (0.45%) of the nominal value of the Class D Shares held by them, then,
- the holders of Class E Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty per cent (0.40%) of the nominal value of the Class E Shares held by them, then,
- the holders of Class F Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty-five per cent (0.35%) of the nominal value of the Class F Shares held by them, then

- the holders of Class G Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty per cent (0.30%) of the nominal value of the Class G Shares held by them, then
- the holders of Class H Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the nominal value of the Class H Shares held by them, then
- the holders of Class I Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty per cent (0.20%) of the nominal value of the Class I Shares, and then,
- the holders of Class J Shares shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution.

Should the whole last outstanding class of shares (by alphabetical order, e.g. Class J Shares) have been cancelled following its redemption, repurchase or otherwise at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding class of shares in the reverse alphabetical order (e.g. initially Class I Shares).

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;
2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles."

Sixth resolution

The Meeting resolves (i) to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes; and (ii) grant power and authority to the sole manager of the Company and any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to individually proceed on behalf of the Company to (a) the registration in the share register of the changes to the Company's shareholding and to see to any formalities in connection therewith and (b) proceed to any formalities in connection with the resolutions taken hereabove.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations and expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of this deed, is approximately two thousand one hundred and fifty Euros (2,150.- EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing parties, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le quatorzième jour du mois de décembre, devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg,

Se tient l'assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de EHHS S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec un capital social de 1.425.000 JPY (un million quatre cent vingt cinq mille yens) et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 156567 (la Société). La Société a été constituée le 5 novembre 2010 suivant un acte de Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, publié le 9 décembre 2010 dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C – N°2704. Les statuts (les Statuts) ont été modifiés le 24 novembre 2010 suivant un acte de Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, non encore publié dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C.

Comparaissent:

(1) Baupost Private Investments A-1, L.L.C., une société constituée selon le droit de l'Etat du Delaware ayant son siège social à c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, détentrice de 57.500 parts sociales de la Société;

(2) Baupost Private Investments B-1, L.L.C., une société constituée selon le droit de l'Etat du Delaware ayant son siège social à c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, détentrice de 24.500 parts sociales de la Société;

(3) Baupost Private Investments C-1, L.L.C., une société constituée selon le droit de l'Etat du Delaware ayant son siège social à c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, détentrice de 143.125 parts sociales de la Société;

(4) Baupost Private Investments BVII-1, L.L.C., une société constituée selon le droit de l'Etat du Delaware ayant son siège social à c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, détentrice de 80.875 parts sociales de la Société;

(5) HB Cayman Limited, une société constituée selon le droit des Iles Caïmans ayant son siège social à Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïmans, détentrice de 65.375 parts sociales de la Société;

(6) PB Cayman Limited, une société constituée selon le droit des Iles Caïmans ayant son siège social à Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïmans, détentrice de 12.375 parts sociales de la Société;

(7) YB Cayman Limited, une société constituée selon le droit des Iles Caïmans ayant son siège social à Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïmans, détentrice de 23.625 parts sociales de la Société;

(8) BVP-I Cayman V Limited, , une société constituée selon le droit des Iles Caïmans ayant son siège social à Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïmans, détentrice de 44.625 parts sociales de la Société;

(9) BVP-III Cayman V Limited, une société constituée selon le droit des Iles Caïmans ayant son siège social à Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïmans, détentrice de 22.625 parts sociales de la Société; et

(10) BVP-IV Cayman III Limited, , une société constituée selon le droit des Iles Caïmans ayant son siège social à Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïmans, détentrice de 775.375 parts sociales de la Société,

(individuellement l'Associé et ensemble les Associés);

représentés par Maître Marc TKATCHEFF, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentaire, seront annexées au présent acte, pour être présentées aux autorités compétentes en terme d'enregistrement.

Les Associés, agissant par le mandataire, demandent au notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. que la totalité des 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de 1,14 JPY (un yen quatorze) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société d'un montant de 1.425.000 JPY (un million quatre cent vingt cinq mille yens) est présente ou dûment représentée à l'Assemblée, qui se trouve régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points reproduits dans l'agenda ci-dessous;

II. que l'agenda de l'Assemblée est le suivant:

1. renonciation aux modalités de convocation;

2. autorisation et approbation de l'augmentation du capital social de la Société à hauteur de 13.799.999,82 JPY (treize million sept cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt dix neuf yens et quatre vingt deux sen), de façon à porter le capital social à un montant de 15.224.999,82 JPY (quinze million deux cent vingt quatre mille neuf cent quatre vingt dix neuf yens et quatre vingt deux sen) par la création et l'émission de 12.105.263 (douze million cent cinq mille deux cent soixante trois) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de 1,14 JPY (un yen quatorze sen) chacune (les Nouvelles Parts Sociales);

3. souscription et paiement en nature de l'augmentation de capital telle que notifiée au point 2 ci-dessus;

4. création de parts sociales alphabétiques et reclassification des parts sociales émises par la Société (la Reclassification);

5. modification des statuts de la Société (les Statuts) afin d'y refléter l'émission des Nouvelles Parts Sociales et la Reclassification;

6. modification du registre de parts sociales de la Société afin d'y refléter les décisions reprises ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés au gérant unique de la Société et à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg, de procéder individuellement au nom de la Société à l'inscription dans le registre des parts sociales nouvellement émises et à l'enregistrement des changements requis par les points repris ci-dessus; et

7. divers.

III. les Associés adoptent les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social souscrit de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les Associés représentés à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social nominal de la Société d'un montant de 13.799.999,82 JPY (treize million sept cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt dix neuf yens et quatre vingt deux sen, de façon à porter le capital social à un montant de 15.224.999,82 JPY (quinze million deux cent vingt quatre mille neuf cent quatre vingt dix neuf yens et quatre vingt deux sen) par la création et l'émission des Nouvelles Parts Sociales.

Troisième résolution

L'Assemblée accepte les souscriptions à l'augmentation de capital et sa libération complète comme suit:

Souscription - Paiement

Les Associés, ici représentés tel que mentionné ci-avant, décident de souscrire à l'augmentation de capital social de la Société représentée par la création des Nouvelles Parts Sociales, et de les libérer entièrement par le biais d'apports en nature (pour chaque Associé, l'Apport en Nature, et collectivement les Apports en Nature), consistant en des créances détenues par les Associés envers la Société évaluées à un montant total de 13.800.000 JPY (treize million huit cent mille yens) (les Créances).

Le montant total représenté par les Apports en Nature constituent ensemble le prix de souscription pour les Nouvelles Parts Sociales (le Prix de Souscription).

Chaque Associé a souscrit aux parts sociales nouvellement émises à hauteur et pour les montants reproduits dans la colonne correspondant à son nom:

Nom de l'Associé	Nombre de Nouvelles Parts Sociales souscrites	Valeur De la Contribution en Nature (en JPY)
Baupost Private Investments A-1, L.L.C.	556.840	634.797.60
Baupost Private Investments B-1, L.L.C.	237.260	270.476.40
Baupost Private Investments C-1, L.L.C.	1.386.045	1.580.091.30
Baupost Private Investments BVII-1, L.L.C.	783.205	892.853.70
HB Cayman Limited	633.105	721.739.70
PB Cayman Limited	119.835	136.611.90
YB Cayman Limited	228.785	260.814.90
BVP-I Cayman V Limited	432.155	492.656.70
BVP-III Cayman V Limited	219.105	249.779.70
BVP-IV Cayman III Limited	7.508.928	8.560.178.10
		(incluant une prime d'émission de 0,18 JPY)
TOTAL	12.105.263	13.800.000 JPY

Le Prix de Souscription sera affecté comme suit:

- 13.799.999,82 JPY (treize millions sept cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt dix neuf yens et quatre vingt deux sen) au compte capital social nominal de la Société;

- 0,18 JPY (dix huit sen) au compte-prime d'émission de la Société.

La valeur de Créances apportées à la Société est démontrée par des certificats émis le 14 décembre 2010 par un signataire autorisé de chaque Associé et contresigné par le gérant unique de la Société (les Certificats) concluant, inter alia, que (a) les Créances sont librement cessibles à la Société, (b) la valeur totale des Créances s'élève au moins à 13.800.000 JPY (treize million huit cent mille yens) et (c) que la valeur totale des créances sera affectée à la souscription et au paiement des parts sociales de la Société.

Une copie desdits Certificats, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant en nom et pour le compte des Associés et le notaire instrumentaire, seront annexés au présent acte aux fins d'enregistrement.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de créer des classes de parts sociales alphabétiques et de procéder à la Reclassement comme suit:

- 1.335.529 parts sociales reclassées en 1.335.529 parts sociales de catégorie A;
- 1.335.526 parts sociales reclassées en 1.335.526 parts sociales de catégorie B;
- 1.335.526 parts sociales reclassées en 1.335.526 parts sociales de catégorie C;
- 1.335.526 parts sociales reclassées en 1.335.526 parts sociales de catégorie D;
- 1.335.526 parts sociales reclassées en 1.335.526 parts sociales de catégorie E;

- 1.335.526 parts sociales reclassées en 1.335.526 parts sociales de catégorie F
- 1.335.526 parts sociales reclassées en 1.335.526 parts sociales de catégorie G;
- 1.335.526 parts sociales reclassées en 1.335.526 parts sociales de catégorie H;
- 1.335.526 parts sociales reclassées en 1.335.526 parts sociales de catégorie I; et
- 1.335.526 parts sociales reclassées en 1.335.526 parts sociales de catégorie J

ayant une valeur nominale de JPY 1,14 (un yen quatorze) chacune.

L'Assemblée note que l'actionnariat de la Société est désormais comme suit:
Nom de l'Associé

Nom de l'Associé	Nombre et classes de parts sociales détenues
Baupost Private Investments A-1, L.L.C.	61.434 parts sociales de catégorie A; 61.434 parts sociales de catégorie B; 61.434 parts sociales de catégorie C; 61.434 parts sociales de catégorie D; 61.434 parts sociales de catégorie E; 61.434 parts sociales de catégorie F; 61.434 parts sociales de catégorie G; 61.434 parts sociales de catégorie H; 61.434 parts sociales de catégorie I; et 61.434 parts sociales de catégorie J.
Baupost Private Investments B-1, L.L.C.	26.176 parts sociales de catégorie A; 26.176 parts sociales de catégorie B; 26.176 parts sociales de catégorie C; 26.176 parts sociales de catégorie D; 26.176 parts sociales de catégorie E; 26.176 parts sociales de catégorie F; 26.176 parts sociales de catégorie G; 26.176 parts sociales de catégorie H; 26.176 parts sociales de catégorie I; et 26.176 parts sociales de catégorie J.
Baupost Private Investments C-1, L.L.C.	152.917 parts sociales de catégorie A; 152.917 parts sociales de catégorie B; 152.917 parts sociales de catégorie C; 152.917 parts sociales de catégorie D; 152.917 parts sociales de catégorie E; 152.917 parts sociales de catégorie F; 152.917 parts sociales de catégorie G; 152.917 parts sociales de catégorie H; 152.917 parts sociales de catégorie I; et 152.917 parts sociales de catégorie J.
Baupost Private Investments BVII-1, L.L.C.	86.408 parts sociales de catégorie A; 86.408 parts sociales de catégorie B; 86.408 parts sociales de catégorie C; 86.408 parts sociales de catégorie D; 86.408 parts sociales de catégorie E; 86.408 parts sociales de catégorie F; 86.408 parts sociales de catégorie G; 86.408 parts sociales de catégorie H; 86.408 parts sociales de catégorie I; et 86.408 parts sociales de catégorie J.
HB Cayman Limited	69.848 parts sociales de catégorie A; 69.848 parts sociales de catégorie B; 69.848 parts sociales de catégorie C; 69.848 parts sociales de catégorie D; 69.848 parts sociales de catégorie E; 69.848 parts sociales de catégorie F; 69.848 parts sociales de catégorie G; 69.848 parts sociales de catégorie H; 69.848 parts sociales de catégorie I; et 69.848 parts sociales de catégorie J.
PB Cayman Limited	13.221 parts sociales de catégorie A;

	13.221 parts sociales de catégorie B;
	13.221 parts sociales de catégorie C;
	13.221 parts sociales de catégorie D;
	13.221 parts sociales de catégorie E;
	13.221 parts sociales de catégorie F;
	13.221 parts sociales de catégorie G;
	13.221 parts sociales de catégorie H;
	13.221 parts sociales de catégorie I; et
	13.221 parts sociales de catégorie J.
YB Cayman Limited	25.241 parts sociales de catégorie A;
	25.241 parts sociales de catégorie B;
	25.241 parts sociales de catégorie C;
	25.241 parts sociales de catégorie D;
	25.241 parts sociales de catégorie E;
	25.241 parts sociales de catégorie F;
	25.241 parts sociales de catégorie G;
	25.241 parts sociales de catégorie H;
	25.241 parts sociales de catégorie I; and
	25.241 parts sociales de catégorie J.
BVP-I Cayman V Limited	47.678 parts sociales de catégorie A;
	47.678 parts sociales de catégorie B;
	47.678 parts sociales de catégorie C;
	47.678 parts sociales de catégorie D;
	47.678 parts sociales de catégorie E;
	47.678 parts sociales de catégorie F;
	47.678 parts sociales de catégorie G;
	47.678 parts sociales de catégorie H;
	47.678 parts sociales de catégorie I; et
	47.678 parts sociales de catégorie J.
BVP-III Cayman V Limited	24.173 parts sociales de catégorie A;
	24.173 parts sociales de catégorie B;
	24.173 parts sociales de catégorie C;
	24.173 parts sociales de catégorie D;
	24.173 parts sociales de catégorie E;
	24.173 parts sociales de catégorie F;
	24.173 parts sociales de catégorie G;
	24.173 parts sociales de catégorie H;
	24.173 parts sociales de catégorie I; et
	24.173 parts sociales de catégorie J.
BVP-IV Cayman III Limited	828.433 parts sociales de catégorie A;
	828.430 parts sociales de catégorie B;
	828.430 parts sociales de catégorie C;
	828.430 parts sociales de catégorie D;
	828.430 parts sociales de catégorie E;
	828.430 parts sociales de catégorie F;
	828.430 parts sociales de catégorie G;
	828.430 parts sociales de catégorie H;
	828.430 parts sociales de catégorie I; et
	828.430 parts sociales de catégorie J.
TOTAL	1.335.529 parts sociales de catégorie A;
	1.335.526 parts sociales de catégorie B;
	1.335.526 parts sociales de catégorie C;
	1.335.526 parts sociales de catégorie D;
	1.335.526 parts sociales de catégorie E;
	1.335.526 parts sociales de catégorie F;
	1.335.526 parts sociales de catégorie G;
	1.335.526 parts sociales de catégorie H;
	1.335.526 parts sociales de catégorie I; et
	1.335.526 parts sociales de catégorie J.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions ci-dessus, l'Assemblée décide de modifier les articles 6 et 17 des Statuts et d'insérer une section Définition dans les Statuts.

Les Statuts se liront désormais comme suit:

"Définitions

Montant Disponible désigne le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) dans la mesure où les associé(s) auraient eu droit à des distributions de dividendes conformément aux dispositions des Statuts, augmentés (i) des réserves librement distribuables et (ii) le cas échéant, du montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale relatif à la Catégorie de Parts Sociales à racheter/annuler, mais diminués (i) des pertes (y compris les pertes reportées) et (ii) des sommes à placer dans la ou les réserves conformément aux prescriptions de la Loi ou aux Statuts, chaque fois de la manière indiquée dans les Comptes Intérimaires concernés (sans double comptage, pour éviter toute ambiguïté) afin que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Sachant que:

AA= Montant Disponible

NP= bénéfice net (y compris les bénéfices reportés)

P= réserves librement distribuables

CR = montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale relatif à la Catégorie de Parts Sociales à annuler

L= pertes (y compris les pertes reportées)

LR = sommes à placer dans la ou les réserves conformément à la Loi ou aux Statuts.

Valeur d'Annulation par Part Sociale doit être calculée en divisant le Montant Total d'Annulation à appliquer à la Catégorie de Parts Sociales à racheter et annuler par le nombre de Parts Sociales en circulation dans cette Catégorie de Parts Sociales;

Catégorie de Parts Sociales désigne l'intégralité d'une catégorie de Parts Sociales de la Société;

Comptes Intérimaires désigne les comptes intérimaires de la Société, à la Date d'Arrêté des Comptes Intérimaires concernée;

Date d'Arrêté des Comptes Intérimaires désigne une date qui tombe au moins huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation d'une Catégorie de Parts Sociales;

Réserve Légale a le sens qui lui donné à l'article 17;

Parts Sociales désigne l'ensemble des parts sociales émises composant le capital social de la Société à une date donnée;

Montant Total d'Annulation désigne le montant fixé par le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéants et approuvé par l'assemblée générale des associé(s) sur le fondement des Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation est le Montant Disponible total de la Catégorie de Parts Sociales concernée au moment de l'annulation, sauf résolution contraire de l'assemblée générale des associé(s) délibérant comme en matière de modification des Statuts, sous réserve, cependant, que le Montant Total d'Annulation ne dépasse jamais ce Montant Disponible.";

" Art. 6.

6.1 Capital social émis

Le capital social émis de la Société est fixé à 15.224.999,82 JPY (quinze million deux cent vingt quatre mille neuf cent quatre vingt dix neuf yens et quatre vingt deux sen) représenté par 13.355.263 (treize million trois cent cinquante cinq mille deux soixante trois) Parts Sociales ayant chacune une valeur nominale d'un 1,14 JPY (1 Yen quatorze), divisées en:

- 1.335.529 (un million trois cent trente cinq mille cinq cent vingt neuf) parts sociales de catégorie A (les "Parts Sociales de Catégorie A"), intégralement souscrites et libérées;
- 1.335.526 (un million trois cent trente cinq mille cinq cent vingt six) parts sociales de catégorie B (les "Parts Sociales de Catégorie B"), intégralement souscrites et libérées;
- 1.335.526 (un million trois cent trente cinq mille cinq cent vingt six) parts sociales de catégorie C (les "Parts Sociales de Catégorie C") intégralement souscrites et libérées;
- 1.335.526 (un million trois cent trente cinq mille cinq cent vingt six) parts sociales de catégorie D (les "Parts Sociales de Catégorie D"), intégralement souscrites et libérées;
- 1.335.526 (un million trois cent trente cinq mille cinq cent vingt six) parts sociales de catégorie E (les "Parts Sociales de Catégorie E"), intégralement souscrites et libérées;
- 1.335.526 (un million trois cent trente cinq mille cinq cent vingt six) parts sociales de catégorie F (les "Parts Sociales de Catégorie F"), intégralement souscrites et libérées;
- 1.335.526 (un million trois cent trente cinq mille cinq cent vingt six) parts sociales de catégorie G (les "Parts Sociales de Catégorie G"), intégralement souscrites et libérées;

- 1.335.526 (un million trois cent trente cinq mille cinq cent vingt six) parts sociales de catégorie H (les "Parts Sociales de Catégorie H"), intégralement souscrites et libérées;

- 1.335.526 (un million trois cent trente cinq mille cinq cent vingt six) parts sociales de catégorie I (les "Parts Sociales de Catégorie I"), intégralement souscrites et libérées; et

- 1.335.526 (un million trois cent trente cinq mille cinq cent vingt six) parts sociales de catégorie J (les "Parts Sociales de Catégorie J"), intégralement souscrites et libérées.

Les droits et obligations attachés aux Parts Sociales sont identiques, sauf disposition contraire des Statuts ou de la Loi.

6.2 Parts Sociales

Section 1: Parts Sociales

Envers la Société, chacune des Parts Sociales est indivisible.

Les codétenteurs de Parts Sociales doivent être représentés envers la Société par un représentant unique, choisi ou non parmi eux.

En cas d'associé unique, ce dernier peut céder librement ses Parts Sociales.

En cas de pluralité d'associés, les Parts Sociales peuvent être librement cédées entre associés. Cependant, les Parts Sociales pourront être cédées à des cessionnaires n'ayant pas la qualité d'associés seulement avec l'accord des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

Sans préjudice du droit de la Société de racheter les Parts Sociales composant une ou plusieurs catégories dans le seul but de les annuler, les Parts Sociales d'une catégorie peuvent être cédées – que ce soit à un associé existant ou à un nouvel associé – seulement en même temps que le nombre proportionnel de Parts Sociales de chaque autre Catégorie de Parts Sociales détenues par l'associé cédant.

La cession des Parts Sociales doit être établie par acte notarié ou acte sous seing privé. Cette cession sera opposable à la Société et aux tiers à condition d'en donner notification à la Société ou qu'elle soit acceptée par la Société, en application de l'article 190 de la Loi et de l'article 1690 du Code civil luxembourgeois.

Le fait d'être propriétaire d'une Part Sociale vaut acceptation tacite des Statuts et des résolutions valablement adoptées par le ou les associés.

Section 2. Partage des bénéfices

Les bénéfices que la Société peut décider de distribuer sont alloués de la manière décrite à l'article 17 au cours d'un exercice où l'Assemblée Générale décide de procéder à une distribution de dividendes.

Section 3. Droits de vote

Chaque Part Sociale confère une voix à son détenteur s'agissant de toutes les questions ouvertes au vote des associés.

Section 4. Rachat de Parts Sociales

Le capital social de la Société peut être réduit par le rachat et l'annulation de l'intégralité d'une ou plusieurs Catégories de Parts Sociales, à condition toutefois que la Société ne puisse, en aucun cas, acheter et annuler les Parts Sociales de Catégorie A. En cas de rachats et annulations de Catégories de Parts Sociales, ces annulations et rachats seront effectués dans l'ordre suivant:

- (i) Parts Sociales de Catégorie J;
- (ii) Parts Sociales de Catégorie I;
- (iii) Parts Sociales de Catégorie H;
- (iv) Parts Sociales de Catégorie G;
- (v) Parts Sociales de Catégorie F;
- (vi) Parts Sociales de Catégorie E;
- (vii) Parts Sociales de Catégorie D;
- (viii) Parts Sociales de Catégorie C; et
- (ix) Parts Sociales de Catégorie B.

En cas de réduction du capital social par rachat et annulation d'une Catégorie de Parts Sociales (dans l'ordre prévu ci-dessus), chaque Catégorie de Parts Sociales donne à ses détenteurs le droit (proportionnellement à leur participation dans la Catégorie de Parts Sociales concernée) à une fraction du Montant Total d'Annulation fixé par le gérant unique ou conseil de gérance, le cas échéants, et approuvé par l'assemblée générale de(s) associé(s), et, la Société verse aux détenteurs des Parts Sociales de la Catégorie de Parts Sociales rachetée et annulée un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour chaque Part Sociale de la Catégorie de Parts Sociales concernée qu'ils détenaient et qui a été annulée.

La Société peut racheter ses propres Parts Sociales dans les limites prescrites par la Loi.;"

" **Art. 17.** Le bénéfice net annuel de la Société est affecté à concurrence d'au moins cinq pour cent (5 %) chaque année à la formation ou l'alimentation de la réserve requise par la loi (la Réserve Légale). Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social émis de la Société.

A l'issue de l'affectation à la Réserve Légale, le ou les associés décident du mode d'affectation du solde du bénéfice net annuel en allouant tout ou partie du solde à la constitution d'une réserve ou d'une provision, en reportant cette somme sur l'exercice social qui suit ou en la distribuant, ainsi que du report à nouveau ou des réserves distribuables à ou aux associés, chaque Part Sociale conférant les mêmes droits dans le cadre de ces distributions.

Si, au titre d'un exercice, la Société décide de distribuer des dividendes, prélever une somme sur le bénéfice net ou les réserves disponibles résultant des résultats mis en réserve, la somme affectée à ce titre sera distribuée selon l'ordre de priorité suivant:

- Premièrement, les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie A sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule soixante pour-cent (0,60 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie A qu'ils détiennent; ensuite,

- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie B sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule cinquante-cinq pour-cent (0,55 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie B qu'ils détiennent; ensuite,

- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie C sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule cinquante pour-cent (0,50 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie C qu'ils détiennent; ensuite,

- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie D sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule quarante-cinq pour-cent (0,45 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie D qu'ils détiennent; ensuite,

- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie E sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule quarante pour-cent (0,40 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie E qu'ils détiennent; ensuite,

- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie F sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule trente-cinq pour-cent (0,35 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie F qu'ils détiennent; ensuite

- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie G sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule trente pour-cent (0,30 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie G qu'ils détiennent; ensuite

- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie H sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule vingt-cinq pour-cent (0,25 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie H qu'ils détiennent; ensuite

- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie I sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule vingt pour-cent (0,20 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie I; et ensuite,

- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie J sont habilités à recevoir le solde de toute distribution de dividendes.

Dans l'hypothèse où la totalité de la dernière Catégorie de Parts Sociales en circulation (par ordre alphabétique, c'est-à-dire les Parts Sociales de Catégorie J) aurait été annulée suite au remboursement, au rachat ou à un autre titre au moment de la distribution, le solde de toute distribution de dividendes sera affecté à la dernière Catégorie de Parts Sociales en circulation qui précède dans l'ordre inverse à l'ordre alphabétique (par exemple: initialement les Parts Sociales de Catégorie I).

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaire des comptes de la Société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer que des fonds suffisants sont disponibles en vue d'une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents Statuts."

Sixième résolution

Les Assemblée décide de (i) modifier le registre des parts sociales de la Société de façon à y refléter les changements intervenus ci-dessus; et (ii) donner pouvoir et autorité au gérant unique de la Société et à tout avocat de Allen & Overy Luxembourg de procéder individuellement au nom de la Société (i) à l'enregistrement dans le registre de parts sociales des changements apportés aux Statuts de la Société et de pourvoir aux formalités y relatives et (ii) de procéder aux formalités relatives aux résolutions ci-dessus.

Frais

Le montant total des dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé à environ deux mille cent cinquante euros (2.150,- EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, lesdits mandataires ont signé le présent acte original avec nous, le notaire.

Signé: M. TKATCHEFF, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 décembre 2010. LAC/2010/56930. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Référence de publication: 2011001695/841.

(110001021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2011.

Atout Immo S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 83.887.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait de jugement du tribunal de commerce de Luxembourg du 9 décembre 2010

Il résulte du jugement du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, 6^{ème} Chambre, siégeant en matière commerciale que les opérations de liquidation de la société ATOUT IMMO S.A. (jugement n° 1482/10), dont le siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, a été dénoncé en date du 2 mai 2006 ont été déclarées closes pour insuffisance d'actif.

Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Pour extrait conforme

Me Sarah VAZQUEZ-LOPEZ

Le liquidateur

Référence de publication: 2011004605/17.

(110003491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Park Capital Mezzarive S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 129.600.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011003882/9.

(110003529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Give Children a Future, Association sans but lucratif.

Siège social: L-4936 Bascharage, 28, rue de la Reconnaissance Nationale.

R.C.S. Luxembourg F 8.126.

L'article III.7 des statuts anciennement comme suit:

"Les résolutions pourront être prises en dehors de l'ordre du jour, à condition toutefois que le conseil d'administration y consente à l'unanimité des membres effectifs présents ou représentés à la réunion du conseil d'administration. De même, des résolutions supplémentaires pourront être prises en dehors de l'ordre du jour, et lors de l'assemblée générale, si elles sont adoptées à l'unanimité des membres effectifs présents ou représentés lors de la dite assemblée générale."

Est modifié comme suit après approbation par l'assemblée générale:

"Les résolutions pourront être prises en dehors de l'ordre du jour, à condition toutefois que le conseil d'administration y consente à la majorité des membres effectifs présents ou représentés à la réunion du conseil d'administration. De même, des résolutions supplémentaires pourront être prises en dehors de l'ordre du jour, et lors de l'assemblée générale, si elles sont adoptées à majorité des membres effectifs présents ou représentés lors de la dite assemblée générale." Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La présente est émise à des éventuelles fins de publication.

Signature
La Présidente

Référence de publication: 2011004030/21.

(110003677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Park Capital Mezzarive S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 129.600.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011003883/9.

(110003530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

PM Création S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9099 Ingeldorf, rue du XXII Mai 2008, Z.I. Walebroch.

R.C.S. Luxembourg B 117.712.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011003888/10.

(110003797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Pneu Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 61.329.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011003889/10.

(110003927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Real Estate Invest Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 102.206.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

24, Rue Léon Kauffmann L-1853 Luxembourg

Mandataire

Référence de publication: 2011003897/11.

(110003502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Bellux 2004 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 80.000.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 103.293.

EXTRAIT

Suite à la liquidation de Bellux 2008 S.à r.l., associé de la Société, en date du 5 janvier 2011, toutes les 768.000 parts sociales détenues par Bellux 2008 S.à r.l. ont été transférées à Belron International S.A. de sorte que Belron International S.A. devient l'associé unique détenant toutes les 3.200.000 parts sociales de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2011004609/16.

(110003495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Proditech S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 3, Op d'Schmëtt.

R.C.S. Luxembourg B 101.936.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Référence de publication: 2011003892/10.

(110003306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

W2007/W2008 Course Holding B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 138.892.

Constituée par devant Me Paul Bettingen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 Juin 2008, acte publié au Mémorial C no 1506

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

W2007/W2008 Course Holding B S.à. r.l.

Maxime Nino

Manager

Référence de publication: 2011004074/15.

(110003585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Promovis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2715 Luxembourg, 2, rue Walram.

R.C.S. Luxembourg B 67.377.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2011.

Référence de publication: 2011003893/10.

(110003330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Protex Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 74.080.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011003895/9.

(110003739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Real Estate Invest Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 102.206.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

24, Rue Léon Kauffman L-1853 Luxembourg
Mandataire

Référence de publication: 2011003898/11.

(110003503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Real Estate Invest Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 102.206.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

24, Rue Léon Kauffman L-1853 Luxembourg
Mandataire

Référence de publication: 2011003899/11.

(110003504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Société Montagne aux Ours S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 144.404.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Société Montagne aux Ours S.à r.l.
Un mandataire

Référence de publication: 2011003922/12.

(110003809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Thalia Fund Management Company (Lux) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 2, rue d'Alsace.

R.C.S. Luxembourg B 48.188.

Les comptes annuels sociaux de THALIA FUND MANAGEMENT COMPANY (LUX) S.A., arrêtés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2011.

THALIA FUND MANAGEMENT COMPANY (LUX) S.A.

Référence de publication: 2011003942/12.

(110003701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Real Estate Invest Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 102.206.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

24, Rue Léon Kauffman L-1853 Luxembourg
Mandataire

Référence de publication: 2011003900/11.

(110003505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Redoma S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard F.D. Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 144.490.

Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale du 30.08.2010, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Capellen, le 07.01.2011.

Référence de publication: 2011003901/11.

(110003887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Roadster One S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 112.400,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 86.702.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2011003908/11.

(110003308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

RC Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2417 Luxembourg, 10, rue de Reims.
R.C.S. Luxembourg B 131.533.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Référence de publication: 2011003903/10.

(110003843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Roadster Two S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 62.400,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 86.703.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2011003909/11.

(110003309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Salon CLAUDE S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9530 Wiltz, 38, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 94.642.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011003914/10.

(110003448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Salon CLAUDE S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9530 Wiltz, 38, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 94.642.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011003915/10.

(110003452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Happy Quick S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2370 Howald, 1, rue Peternelchen.

R.C.S. Luxembourg B 65.185.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le jeudi 6 janvier 2011.

Pour la société

Me Martine DECKER

Notaire

Référence de publication: 2011004032/13.

(110003560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Société à responsabilité limitée LUX ACI, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 60, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 44.034.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2011003920/11.

(110003921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Station Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8354 Garnich, 55, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 67.426.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2011003924/11.

(110003721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Sunny Hills S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 152.470.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Référence de publication: 2011003925/10.

(110003729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Altor CAM Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: DKK 1.413.070,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 150.514.

Extrait des décisions de l'associé unique prises à Luxembourg en date du 8 décembre 2010

L'associé unique a nommé la personne suivante comme gérant de la catégorie A de la Société avec effet au 8 décembre 2010:

- M. Frans Henrik Kockum, né le 18 octobre 1944 à Malmö, en Suède, ayant son adresse à 36 An de Strachen, L-7362 Bofferdange, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Altor CAM Holding S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011003666/17.

(110003602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Lux Sphere Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 154.008.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 novembre 2010

- l'adresse de la société est transférée du 23, rue de Bourgogne, L-1272 Luxembourg à la nouvelle adresse suivante: 6, rue Henri Schnadt, L-2540 Luxembourg

Certifié sincère et conforme

Lux Sphere Invest S.à r.l.

Référence de publication: 2011003842/12.

(110003477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Spirit of Paintings S.A, Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 116.443.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SPIRIT OF PAINTINGS S.A.

Référence de publication: 2011003939/11.

(110003872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Tevege Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 39.469.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011003951/10.

(110003303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2011.
